

MAWLID ENNABAOU

Le Président Tebboune adresse ses vœux aux Algériens

P. 24

CONFINEMENT À DOMICILE

Levée totale de la mesure à compter de mercredi (Premier ministre)

P. 24

JUSTICE

3 ans de prison ferme pour Houda Faraoun, extinction de l'action publique à l'encontre de Karim Tabou

P. 24

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

La lutte contre la spéculation en point de mire

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'examen et à l'approbation d'un projet de loi sur la lutte contre la spéculation et à la présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué de la Présidence de la République. Evoquant la lutte contre la spéculation, le président de la République, a ordonné, de sensibiliser les commerçants et la société civile sur la loi sur la lutte contre la spéculation et de la présenter aux citoyens via les médias, pour faire la distinction entre le stockage organisé à des fins commerciales et le stockage visant à créer la pénurie ou engendrer une hausse des prix, selon ce même communiqué.

P. 3

DKnews-APS



COUR CONSTITUTIONNELLE

Proclamation de la liste définitive des professeurs de droit constitutionnel élus

P. 4

ROND À BÉTON

Les producteurs demandent à être associés à l'amendement des lois relatives à leur activité

P. 6

PÉTROLE

Le Brent à 85,50 dollars à Londres

P. 11

SANTÉ

MAL DE DOS

On apprend à le connaître pour mieux le soulager

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1

Medouar : "rien d'officiel pour le retour du public dans les stades"

P. 21



TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'ARPC lance le "3333" pour le grand public et les professionnels

P. 17

ALGER

L'Etusa reprend le service de nuit dans les stations de métro

P. 2

MAWLID ENNABAOU

Le ministère de la santé alerte sur les dangers des produits pyrotechniques



Le ministère de la Santé a mis en garde, dimanche, contre l'usage des produits pyrotechniques qui représentent un réel danger et peuvent provoquer de graves accidents à l'occasion de la célébration de la fête du Mawlid Ennabaoui.

Le ministère rappelle, dans un communiqué, que les produits pyrotechniques, tels que les pétards, les feux d'artifices et les fusées représentent un "danger réel" et peuvent provoquer de "graves accidents", ajoutant que chaque année, "des accidents surviennent mettant en danger la vie des individus et la fête tourne au drame pour beaucoup".

La même source affirme que les produits pyrotechniques "sont responsables d'incendies et de pollution sonore causée par la déflagration des pétards", mettant en garde sur "l'impact de leurs bruits forts et répétés sur le bien-être physique, particulièrement les personnes âgées, les malades, les femmes enceintes et les enfants".

TAMANRASSET

Saisie de plus de 7.000 unités de produits pyrotechniques

Les services de sûreté de la wilaya de Tamanrasset ont procédé à la saisie de plus de 7.000 unités de produits pyrotechniques, a-t-on appris dimanche de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps sécuritaire. Cette marchandise prohibée a été saisie à la suite de sorties de terrain des services de police, notamment au niveau de locaux commerciaux, marchés et lieux publics, dans le cadre de la lutte contre la commercialisation des produits pyrotechniques, a-t-on précisé.

Outre la saisie de la marchandise précitée, des mesures réglementaires ont été prises à l'encontre des propriétaires, a ajouté la source.

M'SILA

Saisie de 9.450 comprimés psychotropes et arrestation de trois individus à Boussaâda



Au total, 9.450 comprimés psychotropes ont été saisis par les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de Boussaâda, dans la wilaya de M'sila, ont annoncé lundi les services de ce corps constitué.

Cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la criminalité et le trafic de stupéfiants notamment, a permis également l'arrestation de trois (3) trafiquants de stupéfiants, âgés entre 25 et 35 ans, et résidant dans la région de Boussaâda.

Les suspects ont été appréhendés par les éléments de la Gendarmerie nationale suite à des informations concordantes faisant état de la présence d'individus s'adonnant au trafic illicite de psychotropes, a-t-on expliqué de même source, ajoutant que 9.450 comprimés psychotropes ont été découverts dissimulés à l'intérieur d'un véhicule.

Les mis en cause dans cette affaire seront présentés au parquet de Boussaâda pour "association de malfaiteurs et détention de psychotropes à des fins de commercialisation", a-t-on conclu.

FILIERE AVICOLE

Nouvelle réduction du prix des poussins (ONAB)



L'Office national des aliments du bétail (ONAB) a annoncé dimanche une nouvelle réduction du prix des poussins qui seront désormais vendus au niveau des unités régionales de l'office à 100 DA l'unité pour faire baisser les prix de la volaille. L'ONAB a précisé sur sa page Facebook que "les unités avicoles régionales relevant de l'ONAB lanceront lundi une deuxième opération visant à réduire le prix des poussins pour qu'ils soient vendus à 100 DA l'unité, ce qui favorisera une baisse acceptable des prix de la volaille". Une réduction qui encouragera les éleveurs à relancer leur activité à travers des mécanismes visant à éviter la spéculation et le monopole sur le prix des poussins, selon la même source.

Le 5 septembre dernier, l'ONAB avait déjà réduit le prix des poussins, contribuant à la stabilisation des prix sur le marché national.

Cette mesure avait été saluée par les éleveurs.

TRANSPORT DES DÉCHETS FERREUX PAR TRAIN

Lancement d'une opération entre M'sila et le port de Béjaïa

Une opération de transport de conteneurs de déchets ferreux de M'sila vers le port de Béjaïa, par voie ferrée, a été lancée lundi, a indiqué le ministre des Transports, Aïssa Bekkai.

"Ces déchets seront acheminés à partir d'une usine spécialisée dans la collecte des déchets ferreux implantée à M'sila vers le port de Béjaïa afin de les exporter", a expliqué M. Bekkai dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie du lancement officiel du programme de reconversion de 150.000 véhicules au GPLC.

Le ministre a annoncé, également, que d'autres opérations sont prévues, dans le même cadre, touchant le complexe d'El Hadjar, le complexe Tosyali et celui de Belara, qui achemineront leurs déchets aux ports de, respectivement, Annaba, Oran et Djen Djen.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Lancement officiel du programme de conversion de 150.000 véhicules au GPLC

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue) a lancé officiellement, lundi à Alger, son programme de conversion de 150.000 véhicules au Gaz de pétrole liquéfié carburant (GPLC).

Ce programme prévoit une réduction de 50% des frais de fourniture et d'installation, qui sera supportée par le Fonds national de l'efficacité énergétique des énergies renouvelables et la cogénération (FNEEERC).

"Ce projet marque l'engagement de l'Algérie d'aller vers un modèle de consommation de plus en plus décarboné et respectueux de l'environnement", a souligné M. Ziane.

BEJAIA

Secousse tellurique de magnitude 3,1 (CRAAG)

Une secousse tellurique de 3,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, lundi à 10h53 dans la wilaya de Bejaia, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 13 km au sud-est de Cap Carbon, dans la wilaya de Bejaia, précise la même source.

MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961

Minute de silence observée à la télévision et à la radio nationale...



Les journalistes et employés de l'établissement public de télévision et de la radio nationale ont observé dimanche à Alger une minute de silence à la mémoire des martyrs des massacres du 17 octobre 1961 à Paris.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait décidé, samedi, de décréter l'observation d'une minute de silence, le 17 octobre de chaque année à 11h à travers le territoire national, à la mémoire des Chouhada des massacres du 17 octobre 1961 à Paris et ce, à compter de ce dimanche.

... et au sein des forces de police

Les forces de police ont observé, dimanche à travers tout le territoire national, une minute de silence à la mémoire des Chouhada des massacres du 17 octobre 1961, a indiqué la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

"Les forces de police ont observé à 11h00 à travers le territoire national, une minute de silence à la mémoire des Chouhada des massacres du 17 octobre 1961 à Paris, à l'instar de celle organisée au siège de la DGSN en présence du Directeur général de la DGSN, Farid Bencheikh, des directeurs centraux, des cadres supérieurs, des gradés et des personnels assimilés", précise la même source.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décrété, samedi, l'observation d'une minute de silence chaque année à travers tout le territoire national à la mémoire des Chouhada des massacres du 17 octobre 1961 à Paris (France).

ALGER

L'Etusa reprend le service de nuit dans les stations de métro

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a annoncé lundi dans un communiqué la reprise du service de nuit au niveau des stations de métro. Le service de nuit sera assuré à partir de ce lundi, et ce, jusqu'à 22h, précise la même source.

Les lignes concernées par ce service sont celles des services au niveau des stations de : Audin, 1er mai, Place des Martyrs, El Harrach, Bachdjerrah.

Cette reprise intervient suite à la remise en exploitation du métro d'Alger, jeudi 6 octobre.

L'Etusa a réitéré, dans son communiqué, à ses usagers l'importance du port du masque et du respect du protocole sanitaire tout au long du trajet.

ORAN

Deux jeunes morts asphyxiés après avoir inhalé du monoxyde de gaz carbone

Deux jeunes ont trouvé la mort, dimanche, après avoir inhalé du monoxyde de carbone dans leur domicile familial, situé dans la localité de Belgaïd, relevant de la commune de Bir El Djir (est d'Oran) a-t-on appris des services de la protection civile. Un communiqué de ce corps constitué a indiqué que les agents de la protection civile, alertés, se sont déplacés au domicile pour découvrir les corps sans vie des deux jeunes, âgés de 20 et 24 ans. Les dépouilles mortelles ont été déposées à la morgue de l'EHU "1er novembre".

Les premiers éléments de l'enquête indiquent que les décès sont dus à l'inhalation par les victimes du monoxyde de carbone émanant d'une chauffe-eau.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

La lutte contre la spéculation en point de mire

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'examen et à l'approbation d'un projet de loi sur la lutte contre la spéculation et à la présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué de la Présidence de la République, dont voici la traduction APS:

"Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche 17 octobre 2021, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'examen et à l'approbation d'un projet de loi sur la lutte contre la spéculation et la présentation d'exposés sur l'organisation et le fonctionnement de Djamaâ El-Djazair, les rentrées universitaires et de la formation professionnelle 2021-2022, outre l'adoption de plusieurs décrets relatifs à la coopération internationale et à l'énergie.

Après l'ouverture de la séance par le Président de la République et la présentation d'un exposé par le Premier ministre, ministre des Finances Aïmene Benabderahmane sur l'action du Gouvernement et les différents exposés inscrits à l'ordre du jour, le Président de la République a donné les instructions et orientations suivantes:

Concernant le projet de loi relatif à la lutte contre la spéculation:

- Révision du Code pénal pour l'adapter à la nouvelle conception de l'échelle des peines renforcées, notamment celles décidées pour lutter contre la spéculation, lesquelles peuvent aller jusqu'à 30 ans de prison et la perpétuité dans certains cas.

- Le Président a enjoint au ministre du Commerce de sensibiliser les commerçants et la société civile sur la loi sur la lutte contre la spéculation et de la présenter aux citoyens via les médias, pour faire la distinction entre le



stockage organisé à des fins commerciales et le stockage visant à créer la pénurie ou engendrer une hausse des prix.

- Mettre en exergue l'importance du rôle responsable de la société civile et des médias dans la lutte contre les pratiques commerciales déloyales.

- Encourager la rationalisation de la consommation pour lutter contre les parasites et les parties qui tentent d'augmenter les prix pour susciter le chaos et semer le désespoir.

Concernant l'organisation et le fonctionnement de Djamaâ El-Djazair:

- Parachever l'ensemble des aspects liés à la réception des différentes structures constituant cet édifice et l'équiper entièrement dans le respect des normes de qualité exigées pour cet établissement spirituel.
- Donner l'accord de principe

concernant les textes proposés pour l'organisation de Djamaâ El-Djazair au niveau scientifique et administratif, et le placer sous tutelle du Premier ministre.

- Hisser le niveau de la formation des gestionnaires, des cadres chargés de la gestion de cet édifice, en collaboration avec les différents partenaires expérimentés dans la gestion de pareilles infrastructures.

Concernant la rentrée universitaire 2021/2022 :

- Trouver des mécanismes pour orienter la répartition générale des spécialités universitaires vers les sciences exactes et la technologie.

- Poursuivre la concrétisation des deux principes de spécialisation et d'excellence, pour parvenir à la création de villes universitaires spécialisées en fonction des moyens des établissements universitaires et leurs en-

vironnements économique et social.

- Impliquer les compétences universitaires algériennes dans les différents programmes visant la réalisation de la souveraineté numérique.

- Elaborer des programmes de coopération avec les pays frères et amis, en vue d'encadrer la participation des experts algériens aux efforts de développement.

- Fournir les moyens nécessaires pour assurer une formation de qualité, tout en veillant à tirer profit des compétences des cadres universitaires.

- Accorder un intérêt particulier à la formation et à l'encadrement scientifique supérieur dans les deux écoles supérieures des mathématiques et de l'intelligence artificielle, en respectant les meilleures moyennes dans toutes les régions du pays.

Concernant la rentrée professionnelle 2021/2022:

Loi sur la lutte contre la spéculation : le Président Tebboune ordonne de sensibiliser les commerçants et la société civile

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné, dimanche, de sensibiliser les commerçants et la société civile sur la loi sur la lutte contre la spéculation et de la présenter aux citoyens via les médias, pour faire la distinction entre le stockage organisé à des fins commerciales et le stockage visant à créer la pénurie ou engendrer une hausse des prix, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

Présidant une réunion du Conseil des ministres consacrée notamment à l'examen et l'approbation d'un projet de loi sur la lutte contre la spéculation, le Président Tebboune a enjoint au ministre du Commerce de "sensibiliser les commerçants et la société civile sur la loi sur la lutte contre la spéculation et de la présenter aux citoyens via les médias, pour faire la distinction entre le stockage organisé à des fins commerciales et le stockage visant à créer la pénurie ou engendrer une hausse des prix".

Dans ce cadre, il a insisté sur l'impératif de "mettre en exergue l'importance du rôle responsable

- Poursuivre le travail afin de développer la complémentarité entre les offres de formation et les exigences du monde économique, pour satisfaire notamment les besoins des entreprises économiques en matière de formation des ressources humaines.

- Valoriser la formation dans des branches et domaines qui reposent encore sur des méthodes de gestion traditionnelles, en particulier l'aquaculture, la construction des bateaux de pêche et les énergies renouvelables.

- Assurer la cohésion entre les programmes de la formation professionnelle et de l'Enseignement supérieur, dans le cadre du plan du développement national, notamment dans les secteurs prometteurs, à l'instar de l'industrie pharmaceutique.

- Ouvrir le domaine de la formation aux travailleurs détachés des sociétés et des entreprises, dans les différents centres de formation professionnelle, avec l'aide de l'Etat.

Avant la levée de la séance, le Conseil des ministres a approuvé une proposition présentée par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger pour mettre à disposition des enfants de la communauté nationale un numéro vert au niveau des ambassades et consulats, afin de leur garantir une protection permanente et d'écouter leurs préoccupations en cas de problèmes à l'étranger.

Le Conseil a en outre approuvé nombre de décisions individuelles portant nominations et fin de fonctions pour des fonctions supérieures de l'Etat.

Un numéro vert mis à la disposition des membres de la communauté nationale à l'étranger

Le Conseil des ministres a approuvé, lors de sa réunion tenue dimanche, une proposition présentée par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, pour mettre à disposition des enfants de la communauté nationale un numéro vert au niveau des ambassades et consulats, afin de leur garantir une protection permanente et immédiate et d'écouter leurs préoccupations en cas de problèmes à l'étranger.

"Le Conseil des ministres a approuvé dimanche une proposition présentée par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, pour mettre à disposition des enfants de la communauté nationale un numéro vert au niveau des ambassades et consulats, afin de leur garantir une protection permanente et immédiate et d'écouter leurs préoccupations en cas de problèmes à l'étranger", lit-on dans le

communiqué du Conseil. Dans un message à la veille de la Journée nationale de l'immigration marquant le 60e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune ne avait affirmé "s'intéresser de très près" à la prise en charge "optimale" des préoccupations de notre communauté et à la protection de ses intérêts, saluant hautement les positions nationalistes "honorablement" affichées à maintes reprises par les membres de cette communauté à travers des sursauts de solidarité exemplaires en temps d'épreuves. A ce titre, M. Tebboune a souligné "nos centres diplomatiques et consulaires sont appelés à développer leurs méthodes de travail, en termes d'interaction avec les membres de la communauté, par des méthodes modernes de gestion consulaire, aux fins d'atténuer les souffrances de nos concitoyens établis à l'étranger".

Des instructions pour parachever les structures de Djamaâ El-Djazair

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a donné dimanche lors de la réunion du Conseil des ministres, des instructions pour parachever les aspects liés à la réception des différentes structures constituant Djamaâ El-Djazair et l'équiper entièrement, a indiqué le Conseil dans un communiqué. Présidant ce dimanche une réunion du Conseil des ministres, le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune a donné des instructions portant parachevement des aspects liés à la réception des différentes structures constituant Djamaâ El-Djazair et son équipement en entier dans le respect des normes de qualité exigées pour cet établissement spirituel, précise la même source. Après avoir donné l'accord de principe à propos des

textes proposés pour l'organisation de la Mosquée au niveau scientifique et administratif, et son placement sous tutelle du Premier ministre, des instructions ont été données pour hisser le niveau de la formation des gérants et des cadres chargés de la gestion de cet édifice, en collaboration avec les différents partenaires expérimentés dans la gestion de pareilles infrastructures.

A noter que le dossier de la gestion et l'entretien de Djamaâ El-Djazair avait fait l'objet d'un exposé, présenté avril passé en Conseil des ministres, par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, suite à quoi le président de la République avait enjoint de mener à bien une étude approfondie pour aboutir à la conception finale de la gestion de cet édifice religieux aux niveaux administratif et scientifique.

MÉMOIRE NATIONALE Les décisions du Président dénotent "la forte volonté politique" de défendre la mémoire collective (Rebiga)

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga a affirmé, dimanche à Alger, que les décisions prises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant la mémoire nationale reflètent la forte volonté politique de défendre la mémoire collective.

Dans une allocution à l'occasion de l'inauguration de la stèle commémorative du 60ème anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961 à la Place Kettani (Beb El Oued), M. Rebiga a indiqué que toutes les décisions du Président Tebboune, notamment celles liées à la mémoire nationale reflètent la forte volonté politique de défendre par des actes la mémoire collective, d'où la célébration de cette journée mémorielle en reconnaissance des sacrifices des émigrés algériens et leur contribution au processus libérateur national.

La commémoration de ces manifestations "réaffirme la détermination du président de la République à préserver le serment des Chouhada et défendre leur honneur", et se veut également "un signal fort pour les enfants de la diaspora algérienne traduisant l'intérêt qu'accorde le Gouvernement à leurs affaires et préoccupations et sa détermination à les accompagner dans le processus d'édification de notre présent et notre futur", a-t-il soutenu.

Ces manifestations "ont, encore une fois, levé le voile sur l'aspect inhumain du système colonial", considère-t-il, rappelant que ces événements tragiques qu'a fait subir la France coloniale aux manifestants pacifiques "demeureront un crime imprescriptible qui se transmettra de génération en génération".

Les historiens doivent poursuivre les efforts pour dévoiler la face occulte de cette page sombre des événements douloureux subis par le peuple algérien, a-t-il dit.

Le ministre des Moudjahidine, accompagné du Conseiller du Président de la République chargé des archives et de la mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamal Beldjoud, du wali d'Alger, Youcef Chorfa, des autorités sécuritaires et de moudjahidine ont inauguré la stèle commémorative érigée au centre de la place Kettani baptisée du nom de "Place du 17 novembre 1961", déposée une gerbe de fleurs sur la stèle et lu la fatiha à la mémoire des vaillants martyrs.

APS

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉMIGRATION Oum El Bouaghi : la France doit reconnaître ses crimes (rencontre)

La France "doit reconnaître ses crimes coloniaux abominables" perpétrés en Algérie, ont souligné les intervenants au cours d'une rencontre organisée dimanche à la maison de la culture Nouar Boubaker d'Oum El Bouaghi à l'occasion de la journée nationale de l'émigration et du 60ème anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961.

Dans sa communication intitulée "Les crimes du colonialisme français entre vérité historique et reniement arbitraire", Youcef Nadjaoum, enseignant à l'université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi, a indiqué que "les crimes de la France coloniale en Algérie sont abominables et la France actuelle doit reconnaître ces crimes, avérés et documentés par les Algériens et les non Algériens".

La France, a-t-il dit, est également tenue de "restituer à l'Algérie ses archives et les crânes de ses martyrs et admettre que l'Algérie est un Etat dont l'histoire est très ancienne", affirmant que "l'on ne peut pas taire l'histoire". Le



chercheur en histoire, Kamel Bounaâsse de Souk Ahras, a mis l'accent dans son intervention intitulée "Les massacres du 8 mai 1945, modèle type des

crimes coloniaux en Algérie" sur l'horreur des crimes coloniaux, estimant que ces massacres effroyables ont été, ainsi que l'affirment nombre d'his-

toriens, une des causes du déclenchement de la révolution libératrice algérienne. Intitulé "Les crimes d'octobre 1961 au regard de la loi", Soulef Boukehil, avocate près la Cour d'Oum El Bouaghi a souligné le caractère inique des lois et des pratiques coloniales qu'elle considère comme étant un autre aspect de l'oppression colonialiste. Initiée conjointement par la maison de la culture Nouar Boubaker et l'association locale Rawassi pour la culture et les arts, cette rencontre culturelle et historique a donné lieu également à des lectures poétiques et littéraires animées par des écrivains et des poètes venus de nombre de wilayas du pays.

MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961 Atmosphère solennelle et recueillement dans l'Ouest du pays

Les wilayas de l'Ouest du pays ont commémoré, dimanche, le 60e anniversaire de la journée de l'émigration dans une atmosphère solennelle et de recueillement, avec une minute de silence observée à la mémoire des chouhada des massacres du 17 octobre 1961 perpétrés dans la capitale française, Paris.

L'événement a été marqué par l'inauguration de projets de développement et de manifestations culturelles variées, dont des conférences. Dans la wilaya d'Oran, la ville d'Arzew a accueilli les cérémonies de commémoration de cette journée nationale durant lesquelles les autorités de la wilaya civiles et militaires ainsi que la famille révolutionnaire, se sont recueillies à la mémoire des chouhada en déposant des gerbes de fleurs devant la stèle commémorative du jardin du « 18 février » au centre-ville et la lecture de la Fatiha. Au port d'Arzew, une minute de silence a été observée en présence des travailleurs et au village côtier de Cap Carbon, l'hôtel "Mounira" s'étalant sur une surface de 156 m2, comprenant 11 chambres, 5 suites, un restaurant et une salle de sports a été inauguré à cette occasion.

D'autre part, il a été procédé au raccordement au système d'énergie solaire de l'école primaire "Moudjahid Mustapha Benbrahim" et une exposition de photos de chouhada de la révolution a été organisée au siège de la wilaya, où des agents de la garde communale ont été honorés.

De son côté, la direction locale de la jeunesse et des sports a organisé à la maison de culture d'El-Barki une exposition de photos mettant en exergue la barbarie du colonialisme français lors des manifestations pacifiques organisées à Paris, en plus de manifestations sportives d'haltérophilie, du matras, de judo, de karaté et du Tai Kwan Do. Une exposition de produits locaux a été organisée à l'initiative de l'association de la femme rurale et une autre de jeunes concernant les activités scientifiques de l'association "Khawarizmi". Dans la wilaya de Mostaganem, une salle de soins a été mise en service à la cité 600 logements de Kharrouba,

à l'est de la ville. Trois moudjahidine et des membres de la famille révolutionnaire ont été honorés. D'autre part, le secteur de la culture et des Arts et celui des moudjahidine et des ayants droit ont signé une convention dans le domaine de la préservation de la mémoire historique et de l'écriture des événements nationaux, notamment ceux concernant de la révolution de novembre.

À la wilaya de Tissemsilt, la commémoration de cette journée nationale a été marquée par l'organisation de plusieurs activités culturelles, intellectuelles et historiques au niveau de l'université « Ahmed Benyahia Louancharissi », comprenant des expositions de photos et des affiches jetant la lumière sur les crimes commis par les forces de police françaises contre des algériens isolés, à Paris le 17 octobre 1961, ainsi que des lectures de poèmes et la projection d'un documentaire sur les massacres. Dans la wilaya d'Aïn-Temouchent, la commémoration des événements du 17 octobre 1961 s'est distingué par l'ouverture d'une cantine scolaire et l'inauguration d'un stade de proximité dans la commune de Chaâbat Lham où l'école primaire « Ghami Ahmed » a été renforcée par une cantine scolaire, dans le cadre du programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales. Le wali d'Aïn-Temouchent a honoré le moudjahid Banbakhiti Mohamed, ainsi que des médecins, des paramédicaux, des associations et des représentants de la société civile.

À Sidi Bel-Abbes, le wali a procédé à la distribution de 6 bus de transport scolaire au profit des élèves des communes de Sidi Ali Boussidi, Sidi Dahou Zair, Tabia, Boukhanifis et Aïn Aden, en plus de la mise en service d'une cantine scolaire assurant 120 repas au profit d'une école primaire à Aïn Berd. Plusieurs activités étaient au programme de la commémoration de la journée nationale de l'émigration à Relizane, notamment la baptisation de la place du 17 octobre 1961 et à Naâma, une conférence a été organisée par le musée de wilaya du moudjahid au centre universitaire "Salhi Ahmed".

Des historiens se félicitent de la décision d'institution d'une minute de silence à la mémoire des martyrs des massacres du 17 octobre 1961

Des historiens et des universitaires se sont félicités, dimanche à Alger, de la décision du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune portant institution d'une minute de silence le 17 octobre de chaque année à la mémoire des martyrs des massacres du 17 octobre 1961. Lors d'un débat au titre de la conférence historique: "Massacre du 17 octobre 1961 et Mémoire nationale", abritée par l'Institut national des études de stratégie globale (INESG) à Alger, le Dr. Mohamed Lahcen Zeghidi a indiqué que "cette décision incarne la fraternité entre Algériens à l'intérieur du pays et ceux établis à l'étranger". Considérant que l'année 2021 était "l'année de la mémoire par excellence" au vu de ce qui a été réalisé dans ce sens, l'historien a rappelé la Constitution de Novembre qui porte un modèle de la mémoire cité dans son prologue ainsi que les articles de ce document. A cette occasion, M. Zeghidi a appelé les universitaires à "la vulgarisation de la culture

historique de l'Algérie", à travers l'organisation de conférence et la révision des méthodes d'enseignement de l'histoire de la révolution à l'université. Pour sa part, l'historien, Ali Tablita a insisté sur l'importance de "l'écriture de l'histoire dans d'autres langues et non seulement en français", plaidant pour assigner la rédaction des programmes d'enseignement de l'Histoire à des compétences. Intervenant à cette occasion, l'historien Mohamed El Korso a appelé à "dénier l'histoire de toute subjectivité et de tout ce qui est politique" permettant ainsi au chercheur en histoire de s'imposer dans le monde de la science. Il a aussi préconisé de déployer davantage d'efforts en matière d'écriture de l'histoire, de production de documentaires sur la Révolution et de films destinés aux enfants, et ce pour ancrer les épopées des héros de la révolution. A rappeler que le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait décidé, samedi, de décréter l'observation

d'une minute de silence, le 17 octobre de chaque année à l'occasion de la journée nationale, à la mémoire des chouhada des massacres du 17 octobre 1961 à Paris. Le Président Tebboune a réaffirmé, dans un message à la veille de la Journée nationale de l'immigration marquant le 60e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, le "souci ferme" de traiter les dossiers de l'Histoire et de la Mémoire "sans complaisances, ni compromissions". "A la mémoire des âmes bannies de nos vaillants chouhada, je réaffirme notre souci ferme de traiter les dossiers de l'Histoire et de la Mémoire, sans complaisances, ni compromissions et avec le sens aigu des responsabilités que requiert le traitement impartial et intègre, loin des engouements et de la prédominance de la pensée colonialiste arrogante sur des lobbies incapables de s'arracher eux-mêmes de leur extrémisme chronique...". a indiqué le Chef de l'Etat dans son message.

GHARDAÏA

Achèvement du projet de reconversion du réseau de gaz naturel de Guerrara

Le projet de reconversion du réseau de distribution de gaz naturel de la ville de Guerrara (120 Km à l'est de Ghardaïa) vient d'être achevé, indique lundi un communiqué de la cellule de communication de la direction locale de la société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG).

L'opération a été effectuée à la faveur de la réalisation d'un réseau de distribution de plus de 14 km et la reconversion des détendeurs de gaz et des becs des appareils électroménagers pour les adapter au gaz naturel pour plus de 9.500 clients de la ville de Guerrara, qui étaient jusque-là raccordés à un réseau public de gaz propane, a précisé le communiqué.

Lancé en juillet 2018, ce projet de distribution de gaz naturel qui a nécessité un investissement global de 94 millions DA pour la réalisation de 50,718 km de réseau de transport de gaz de haute pression (70 bars) et de 14,487 km de basse pression (0,4 bars), ainsi qu'un poste de dé-



tente de distribution publique de gaz d'une capacité de 15.000 m³/h afin pour un raccordement sécurisé au gaz naturel, a connu un retard suite à la pandémie du coronavirus, a ajouté la source.

Cette reconversion vise à moderniser et renforcer le réseau existant en un réseau performant répondant aux normes universelles de sécurité, en plus d'améliorer le confort de vie de la population

en utilisant le gaz naturel comme ressource thermique au lieu du gaz propane, souligne le document. La concrétisation de ce projet, qui est un choix stratégique et économique, permet de réduire les coûts de distribution du gaz dans cette région, d'éviter les pénibles déplacements des camions de transports de propane et les risques d'accident, et d'impulser une dynamique à l'investissement et au développement local de la région, selon les responsables locaux de la SADEG. Avec l'achèvement de ce projet, l'ensemble des localités des wilayas de Ghardaïa et El-Meena, sont alimentées à 100% en gaz naturel, conclut le communiqué.

TISSEMSILT

Raccordement de plus de 260 foyers au réseau du gaz à Fouara et Ouled Arab

Un total de 266 foyers des deux centres ruraux éloignés de Fouara et Ouled Arab, relevant de la commune de Boukaid, dans la wilaya de Tissemsilt, ont été raccordés dimanche au réseau du gaz naturel. Cette opération, présidée par le wali Abbès Badaoui à l'occasion de la commémoration du 60ème anniversaire des massacres du 17 octobre 1961, a porté sur la réalisation de 22 km du réseau de distribution pour un montant de plus de 71 millions DA, au titre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales. Le coût du raccordement d'un seul foyer en cette énergie

vitale s'élève à plus de 290.000 DA selon les explications fournies sur place. Par ailleurs, il est prévu le raccordement, dans les prochains jours, de plus de 100 autres foyers de la zone rurale déshéritée "Ouled Aïssa" dans la commune de Boukaid au même réseau de distribution du gaz naturel, a-t-on appris de la direction de la société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest.

En marge de cette cérémonie, le wali a indiqué à la presse que le taux de raccordement au réseau de distribution du gaz naturel de la commune de Boukaid

atteint actuellement les 98 PC à la faveur de la concrétisation des différents projets réalisés cette année, notamment au profit des localités rurales reculées.

Il a ajouté que les autorités de wilaya accordent un intérêt particulier au développement de ces régions à travers des travaux de raccordement aux réseaux d'électricité, du gaz et d'eau potable et des projets de désenclavement.

Par ailleurs, cette cérémonie a été marquée par l'inauguration du nouveau siège de la commune de Boukaid, réalisée sur les fonds propres de l'APC.

CONSTANTINE

Perturbations de la circulation du tramway suite au renversement d'un pantographe

Le tramway de Constantine a enregistré dimanche une perturbation du trafic en raison d'un incident technique sur l'alimentation en électricité, a-t-on indiqué auprès des responsables de la Société d'exploration des tramways Setram Constantine. Le renversement d'un pantographe a été à l'origine des perturbations du trafic du tramway, a précisé la même source, expliquant que le pantographe est le dispositif qui

permet au tramway de capter le courant par frottement sur une caténaire (ensemble de câbles situés au dessus des voies, qui permettent d'alimenter les tramways en électricité). Suite à cette panne technique enregistrée sur la ligne du tramway reliant la station Zouaghi Slimane à la station terminale à l'université Abdelhamid Mehri Constantine-2 à la circonscription administrative Ali Mendjeli, la circulation était

interrompue sur ce tracé avant de reprendre partiellement depuis la station Kheznadar jusqu'à la station Benabdemalek Ramdane (centre ville de Constantine), selon la même source. Les équipes d'entretien et d'intervention sont sur place et s'emploient à réparer la panne pour permettre la reprise du trafic normalement dans les meilleurs délais, a ajouté la même source qui a affirmé que des bus de relais

ont été mobilisés pour réduire le désagrément causé aux usagers. L'interruption du trafic du tramway a suscité des désagréments aux usagers notamment les étudiants qui ont dû faire recours aux taxis services pour pouvoir vaquer à leurs occupations, d'ailleurs des files interminables de citoyens se sont formés tout au long de la journée à la station des taxis services de la route de Sétif au centre ville de Constantine.

SAÏDA

Coupeure dans l'approvisionnement en eau potable suite à une panne technique

L'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de la wilaya de Saïda a annoncé dimanche dans un communiqué l'arrêt de l'opération d'approvisionnement en eau potable des communes de Saïda et d'Aïn Lahdjar pour cause de panne technique.

Selon le communiqué de l'ADE, la coupeure dans l'approvisionnement en eau potable provient d'une panne dans une canalisation, d'une poussée de 700 millimètres au niveau de la station de pompage principale "Amar" et la pompe principale "El Ghatsa", ayant provoqué l'arrêt de l'opération de pompage d'une chaîne de production se trouvant dans la commune de Aïn Skhouana.

La coupeure dans l'alimentation en

eau potable touche plusieurs quartiers de la commune de Saïda, à l'instar des haï "Nasr", "Sidi Kacem", "Zitoun", "Essalam", "Reffafa Miloud", "El badr", "Erriadh" et "El Azhar". Des perturbations en AEP toucheront également plusieurs cités d'habitation de la commune de Aïn Lahdjar, telles que "Saïdi Benyamina", "200 logements" et "332 logements".

Les agents techniques de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de Saïda sont à pied d'œuvre pour réparer cette panne technique et pour assurer durant la semaine en cours un approvisionnement en eau potable organisé à ces cités d'habitations et aux quartiers des deux communes en question, a-t-on indiqué de même source.



SKIKDA

Session de formation au profit de 15 policières de l'administration pénitentiaire libyenne

Une session de formation a été lancée dimanche à Skikda au profit de 15 femmes relevant du service de la police judiciaire libyenne travaillant dans l'administration pénitentiaire. Organisée par le ministère algérien de la Justice, représenté par la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, cette formation, au profit de 15 fonctionnaires de l'administration pénitentiaire libyenne ou la police judiciaire des pénitenciers, s'inscrit dans le cadre de "l'intérêt que l'Algérie attache à la coopération, et à œuvrer pour apporter aide et assistance aux frères libyens et ce, dans le cadre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune", a indiqué le Directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Saïd Zreb, en marge de l'ouverture de la session de formation.

Le thème de la formation, qui prendra fin le 26 octobre courant, aborde "la prise en charge des femmes détenues conformément aux normes internationales" et comprend un certain nombre d'axes théoriques et pratiques liés au sujet, a précisé le même responsable, soulignant qu'un groupe de compétences algériennes du secteur pénitentiaire encadre cette session de formation, selon les dernières méthodes pédagogiques. Selon M. Zreb, cette formation, qu'il a qualifiée de "délicate et d'importante", permettra aux employées travaillant dans les prisons libyennes "d'acquiescer des compétences dans la gestion des prisons pour femmes, ainsi que les quartiers pour femmes détenues, étant donné que cette catégorie de détenues est sensible et nécessite une attention particulière en ce qui concerne la santé et la prise en charge psychologique et sociale, en particulier les femmes détenues enceintes ou celles avec des nourrissons". Plusieurs sessions de formation ont été programmées au profit des frères libyens, avec la contribution de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), au niveau de l'Ecole nationale des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire de Koléa (Tipasa), à travers lesquelles les cadres de la police judiciaire ont été formés dans le domaine de la gestion pénitentiaire, ainsi que dans le domaine de la formation des formateurs, a souligné le Directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion.

De son côté, la représentante de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime en Algérie (ONUDC), Samia Chouhane, a affirmé que "compte tenu de la hausse du nombre de femmes incarcérées dans l'Etat libyen, il est impératif que le système pénal libyen s'adapte aux besoins des femmes détenues", relevant que ce stage de formation, le premier du genre, constitue "un modèle" dans le cadre de la coopération Sud-sud, en coordination avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime et les Pays-Bas. Mme Chouhane a ajouté que cette session de formation, qui s'achèvera la semaine prochaine, se caractérisera par un renforcement des connaissances scientifiques et des compétences pratiques conformément aux normes internationales, afin que les femmes, membres de la police judiciaire libyenne, puissent mettre en pratique certaines compétences acquises grâce à cette formation. Les stagiaires libyennes effectueront demain lundi une visite de terrain dans les établissements pénitentiaires de Skikda afin de se familiariser avec les modalités de leur organisation et de leur gestion.

ECONOMIE - PATRONAT

L'augmentation du pouvoir d'achat renforcera l'économie nationale (CAPC)

L'augmentation du pouvoir d'achat en Algérie permettra au pays de parvenir à une économie nationale forte et sera "un moteur" de la croissance économique, a estimé, dimanche à Alger, le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Sami Agli.

Lors d'une conférence de presse animée autour de l'économie nationale post-Covid19 et la rentrée sociale, M. Agli a appelé à "préparer" l'année 2022, en considérant comme priorités notamment l'augmentation du pouvoir d'achat, la lutte contre l'informel, la stabilité de la législation, la numérisation et l'accompagnement des opérateurs économiques pour s'orienter vers l'étranger.

Le 3 octobre, lors de la réunion du Conseil des ministres, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné au gouvernement de prendre des "dispositions immédiates" pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens.

A ce titre, le président de la République avait ordonné "la réduction de l'impôt sur le revenu global (IRG), l'augmentation du point indiciaire dans la Fonction publique et la coordination étroite entre les ministères du Commerce et de l'Agriculture en vue d'assurer un contrôle maximal sur les produits agricoles, les légumineuses et les pâtes alimentaires".

S'agissant de l'informel, le premier responsable de la CAPC a insisté sur l'intérêt de prendre des mesures pour absorber ce secteur qui impacte, a-t-il dit, la compétitivité du secteur formel et de l'économie nationale à travers une concurrence déloyale.

M. Agli a également évoqué la question de l'industrie automobile.

Il a estimé qu'une industrie locale dans ce secteur n'est pas en soi une nécessité, plaçant en faveur d'une évaluation des vingt dernières années de secteur en Algérie.

"La gestion du secteur automobile en Algérie ne doit pas dépendre de l'installation ou non d'une industrie automobile.

La priorité de l'économie nationale est l'agriculture, les services, le tourisme où nous avons des opportunités de relance économique", a-t-il expliqué.

De plus, il s'est dit en faveur de l'importation de véhicules neufs contre le paiement des droits de douanes nécessaires tout en permettant l'importation des véhicules de moins de trois ans "de manière encadrée".

Par ailleurs, la mise en œuvre du plan de relance économique connaît "une grande attente" de la part des chefs d'entreprises dans l'espoir de parvenir à une sortie de l'inertie et de la précarité économique", a dit M. Agli.

"Il faut se mobiliser derrière ce plan de relance pour sa réussite, non pas pour des considérations politiques mais par patriotisme pour l'Algérie", a-t-il recommandé, soulignant l'intérêt de "mesures de rupture" pour les entreprises qui n'ont pas les moyens de maintenir leur activité économique telles que les TPE.

En outre, le président de la CAPC a salué le concept "d'amnistie fiscale" porté, selon lui, par le projet de loi de Finances 2022. Il a également salué la décision du pays de ne pas s'orienter vers l'endettement extérieur, proposant notamment d'autres moyens de financement de l'économie à travers le financement extérieur par l'entreprise, par le marché et via le crédit acheteur.

ROND À BÉTON

Les producteurs demandent à être associés à l'amendement des lois relatives à leur activité

Les producteurs de rond à béton et de plomb ont appelé à les associer dans les amendements propres aux lois relatives à leur activité, en vue de leur permettre de préserver la cadence de production et assurer la stabilité du marché.

Lors d'une réunion de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'Assemblée populaire nationale (APN), autour du marché du rond à béton et des difficultés auxquelles font face les usines dans la production, des opérateurs du secteur ont estimé que l'amendement de certains articles des lois de finances, ces dernières années, "a entraîné un recul du taux de production de leurs usines et le licenciement d'un nombre importants de travailleurs".

M. Kessab Ali, Directeur général de la société de production du rond à béton (KBF Steel group), qui produit 1.750.000 tonnes de rond à béton annuellement et emploie 1.200 tra-

PRIX NATIONAL DE LA PME INNOVANTE

Installation des membres du comité du concours

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a supervisé, dimanche à Alger, l'installation des membres du comité national du Prix de la PME innovante 2021, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie.

Le dépôt des dossiers de candidature à la 10e édition de ce concours organisé cette année sous le thème: "Innovation, chemin vers le développement durable", se poursuit jusqu'au 28 octobre 2021, ajoute le document.

Pour se renseigner sur les conditions de participation et télécharger le formulaire de candidature, les organisateurs ont mis à la disposition des personnes intéressées le lien suivant : <https://bit.ly/2Xxhmwv>.

Présidé par le professeur chercheur à l'université de Sidi Belabes, Amar Tilmatine, le comité est composé de plusieurs secteurs ministériels dont

l'Industrie, l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, en sus des représentants de certains universités, instituts, écoles supérieures et des instances concernées par les petites et moyennes entreprises (PME), a précisé la même source.

M. Zeghdar a saisi l'occasion pour mettre en avant le rôle de ce concours, à savoir "encourager l'innovation au



niveau des entreprises comme étant l'un des outils permettant aux PME, notamment celles activant dans le secteur industriel, de promouvoir leur compétitivité". Et de rappeler, dans ce cadre, l'importance de l'innovation et d'associer un système national d'innovation "fort et efficace" permettant aux porteurs de projets innovants de concrétiser leurs idées. Dans ce sillage, le ministre s'est félicité des mécanismes mis à cet effet, à l'image de l'organisation de ce

Prix, du salon national et de la journée nationale de l'innovation, la création d'un réseau d'incubateurs pour accompagner les porteurs de projets innovants, outre un réseau de 92 centres d'appui technologique et d'innovation dans le cadre de la coopération avec l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), ainsi que la création des centres techniques d'accompagnement et de développement des filières industrielles dans domaines de la

recherche et de l'innovation. A travers ce concours le secteur vise à appuyer l'innovation et l'usage de la recherche et développement (R&D) dans les PME afin d'améliorer leur compétitivité. Il s'agit de récompenser et encourager les PME activant dans l'industrie et les services liés à l'industrie ayant réalisé des innovations de produits, de process de production et d'organisation ou de commercialisation. Ce concours cible trois types de PME à travers l'octroi de trois récompenses pérennes "appréciables", dont deux destinées aux PME ayant plus de trois ans d'existence et activant dans un secteur qui contribue au développement économique durable ou dans une filière de l'économie verte, tandis que la troisième récompense concerne les jeunes PME activant dans un secteur qui contribue au développement économique durable. A travers ces initiatives, les pouvoirs publics visent à "améliorer l'environnement des PME et intensifier le tissu productif".

ENERGIES RENOUVELABLES ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le CEREFÉ et l'IANOR signent une convention

Une convention cadre de coopération portant sur le développement et le renforcement de l'infrastructure qualité dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique a été signée, dimanche à Alger, entre le Commissariat aux Énergies Renouvelables et à l'Efficacité Énergétique (CEREFÉ) et l'Institut Algérien de Normalisation (IANOR). Les deux parties ont convenu de "collaborer" sur l'identification des besoins nationaux en matière de normalisation dans le domaine des énergies renouvelables et de

l'efficacité énergétique et à "l'élaboration des normes, des procédures et des contrats de performance énergétique (CPE)", a indiqué un communiqué du CEREFÉ. La coopération entre le CEREFÉ et l'IANOR portera, également, sur la participation aux comités techniques relevant du domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ainsi que l'élaboration de guides, de référentiels et de manuels en la matière, a ajouté la même source. Le CEREFÉ et l'IANOR s'engagent dans le cadre de cette convention à organiser

conjointement des séminaires, des programmes de formation et des journées d'études dans le domaine de l'infrastructure qualité se rapportant aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.

La signature de cette convention s'inscrit dans la continuité d'une démarche globale et partagée visant à promouvoir l'assurance qualité des produits et des services afin d'accompagner la durabilité des investissements engagés dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, conclut le communiqué.

TONIC EMBALLAGE

Vers la reprise des activités de l'unité de Bou-Ismaïl

Une série de mesures a été prise par l'entreprise "EPE Tonic Industrie" de Bou Ismaïl (wilaya de Tipaza) pour relancer les activités de cette unité industrielle dont notamment le paiement des arriérés des salaires des travailleurs, indique dimanche un communiqué de la direction de l'entreprise.

Ces mesures ont été annoncées à l'issue d'une rencontre-dialogue au siège de l'entreprise entre les représentants des travailleurs et le Pdg du Holding ACS, Abdelghani Benbetka en présence du DG

Aomar Zahar au cours de laquelle les deux parties ont passé en revue la situation de l'entreprise, à travers un débat franc autour des revendications exprimées, a ajouté la même source.

Le premier responsable du Holding ACS, a tenu à "rassurer les travailleurs de sa disponibilité ainsi que de celle de la Direction de Tonic de prendre en charge les demandes exprimées" et ce, à travers notamment, la prise de toutes les mesures légales consistant en la sauvegarde de l'outil de production pour assurer la péren-

nité de l'entreprise et des emplois, l'amélioration des conditions de travail, et la mise en œuvre du plan stratégique de sauvetage de l'entreprise dont les principaux axes ont été mis à la connaissance des travailleurs, a précisé le communiqué.

La prise en charge des salaires impayés, à savoir le paiement de trois (03) sur les cinq (05) mois de salaires impayés, tout en précisant que celle-ci reste une solution provisoire, a été l'autre mesure décidée à cette occasion, ajoute la même source. Le

PDG du Holding ACS a, selon le communiqué, invité les travailleurs à "reprendre le travail dans l'immédiat, ce qui fut fait de suite". Les représentants des travailleurs ont tenu à rassurer les dirigeants du holding quant à leur engagement à contribuer efficacement à la poursuite de l'effort de redressement de l'entreprise qui, faut-il le rappeler, évolue sur une bonne perspective de développement, impulsée par les changements opérés durant ces deux dernières années, conclut le document de TONIC.

que la production des trois complexes nationaux en la matière n'est pas suffisante. A son tour, le Directeur général de la société Frixon Oran de production des batteries des véhicules a abordé les difficultés qu'il rencontre en tant que producteur pour la mise à disposition de la matière première indispensable à l'approvisionnement de son activité industrielle, à savoir le plomb.

Concernant l'exportation du plomb, le DG de Frixon-Oran a indiqué qu'elle se fait "à base de 1000 dollars/tonne alors qu'il est importé à 2800 dollars/tonne d'où la nécessité d'interdire l'importation de cette matière première".

"Ce problème est susceptible d'éliminer la filière batteries automobiles définitivement" en Algérie, a-t-il mis en garde, rappelant que cette filière compte 14 industriels avec 5000 employés.

PÉTROLE

Le Brent à 85,50 dollars à Londres

Les cours du pétrole ont battu de nouveaux records pluriannuels lundi, dans un climat haussier fait de forte demande, notamment avec la reprise du transport aérien, et d'offre contenue.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre gagnait 0,75% par rapport à la clôture de vendredi, à 85,50 dollars à Londres.

Il a atteint peu dans la matinée 86,04 dollars, une première depuis le 4 octobre



2018. A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour le mois de novembre prenait 1,22% à 83,28 dollars, après avoir

touché 83,73 dollars, un prix plus vu depuis le 21 octobre 2014.

Le Brent et le WTI avaient déjà bouclé vendredi leurs

sixième et huitième hausse hebdomadaire, respectivement. Les prix des deux contrats de référence de part et d'autre de l'Atlantique continuent de grimper lundi matin, alors que la demande de kérosène augmente.

L'allègement des restrictions de déplacement des personnes à destination de plusieurs pays, comme aux Etats-Unis ou en Asie du Sud-Est, permet au secteur aérien de progressivement se relancer.

Le report d'une partie de la demande de gaz, dont les prix ont flambé, à l'approche de l'hiver dans l'hémisphère nord alimente également la pression sur l'or noir.

CÉRÉALES

Recul des cours du blé et du maïs

Le prix du blé fléchissait légèrement lundi à la mi-journée après avoir atteint de nouveaux plus hauts la semaine dernière sur Euronext, dans un contexte de marché mondial tendu.

Sur Euronext, le prix du blé de meunerie céda à 1,50 euro à 274,50 euros la tonne sur l'échéance décembre et 1 euro à 269,25 euros sur l'échéance mars 2022 dans un volume de plus de 20.000 lots échangés.

Le prix du maïs perdait 1 euro à 244,75 euros la tonne sur l'échéance novembre et 25 centimes sur celle de janvier à 237 euros dans un volume de près de 450 lots échangés.

Selon les analystes, la demande sur la scène internationale ne se dément pas.

La demande en blés fourragers pour l'alimentation du bétail reste "soutenue", avec pour destination le nord communautaire ou encore la Chine.

La récolte de maïs progresse également mais est en retard par rapport aux années précédentes.

Sur le marché européen, le prix du maïs est soutenu par la demande de la filière alimentation du bétail.

La Chine, gros acheteur de matières premières agricoles, a annoncé lundi un ralentissement de sa croissance au troisième trimestre, avec une hausse de 4,9% de son PIB sur un an contre 7,9% au deuxième trimestre.

ECONOMIE MONDIALE

Protéger l'économie devient plus important que combattre la pandémie (Sondage international)

La protection de l'économie, même si cela doit se traduire par une détérioration de la situation sanitaire, devient plus importante pour une partie de l'opinion publique, notamment en Grande-Bretagne et en Allemagne, selon une étude internationale publiée lundi par le cabinet Kekst CNC.

Menée aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, en Suède et au Japon, l'étude, conduite entre le 28 septembre et le 5 octobre auprès de 6.000 personnes, reflète l'évolution du public depuis un précédent sondage en mai.

"Le principal enseignement est le changement de priorités du public, désormais plus préoccupé par la protection de l'économie", résume James Johnson, directeur du département sondages.

Ainsi, en Allemagne, 49% jugeaient prioritaire la limitation de la pandémie et 33% la protection de l'économie en mai, ils sont aujourd'hui 40% et

39%. Réduction de l'écart entre les deux priorités également au Royaume-Uni, en dépit du nombre toujours important de cas de la Covid-19. Dans ce pays, la quasi totalité des mesures liées à la pandémie ont été supprimées depuis l'été.

Le pub lic sondé se montre également réticent à de nouvelles mesures de restrictions et de confinement, même dans les scénarios les plus sombres, et alors que la majorité s'attend à un hiver très difficile (plus de 50% au Japon, Etats-Unis, Allemagne et Royaume Uni s'attendent à une nouvelle vague, contre 47% en Suède et 42% en France).

"De grandes majorités rejettent des mesures de restrictions, y compris dans le cas où les hôpitaux seraient surchargés cet hiver", note l'étude, même si les Suédois restent favorables à 43% au port du masque en intérieur.

Parallèlement, "la proportion de personnes enclines à la vaccination est en hausse dans chaque pays", relève

l'étude. En France et au Japon, une moyenne de 80% des gens se disent vaccinés ou enclins à le faire.

Les Etats-Unis sont désormais le pays le moins enthousiaste, cinq points derrière la France.

L'étude pointe également une aggravation de la "fracture" entre vaccinés et non vaccinés, 34% des Allemands, 33% des Suédois se disant ainsi prêts à couper les ponts avec des amis non vaccinés.

Une grande majorité d'Américains (58%) se disent prêts à ne plus se rendre dans les régions de leur pays où le taux de vaccination est faible.

De manière générale, le pessimisme concernant l'avenir est plutôt de mise dans les six pays sondés, où la population s'attend à une hausse des taxes et du coût de la vie dans les années à venir.

Les Britanniques et les Américains apparaissent comme les plus inquiets quant aux perspectives économiques dans les trois ans.

MONNAIES

Le dollar en hausse face à l'euro

Le dollar américain s'inscrivait en hausse lundi face à l'euro, le billet vert profitant de son statut de valeur refuge dans un marché inquiété par le ralentissement de la croissance chinoise et par l'inflation.

Ce lundi matin, l'euro céda à 0,15% à 1,1583 dollar pour un euro.

Selon les explications des analystes, les investisseurs se tournent vers la monnaie américaine car la hausse des prix de l'énergie et le ralentissement de la croissance

chinoise font croître les craintes d'une inflation élevée alors que la croissance stagne.

La croissance chinoise a atteint 4,9% sur un an au troisième trimestre, contre 7,9% sur un an au deuxième trimestre. Par ailleurs, les cours de l'énergie battent record sur record, les prix du pétrole ayant atteint de nouveaux plus haut depuis plusieurs années lundi matin. Cela nourrit les attentes d'une hausse de l'inflation, qui "pourrait for-

cer la main de la Fed (Banque centrale américaine) avant la fin de l'année", ajoutent les analystes.

Un durcissement de la politique monétaire rendrait le dollar plus attractif.

La même question se pose pour les autres banques centrales, et les cambistes ont écouté attentivement les interventions de Christine Lagarde, de la Banque centrale européenne (BCE) et d'Andrew Bailey, de la Banque d'Angleterre (BoE) lors

d'une conférence du Fonds monétaire international ce week-end.

Les marchés tablent désormais sur une hausse des taux directeurs britanniques avant la fin de l'année.

La livre se stabilisait lundi après une semaine de hausse marquée (-0,04% face à la monnaie unique européenne à 84,40 pence pour un euro, après avoir atteint vendredi 84,24 pence, son plus fort depuis février 2020).

JORDANIE

Création d'une nouvelle compagnie aérienne avec des fonds jordano-saoudiens

Un accord a été signé dimanche en Jordanie pour la création d'une compagnie aérienne privée, avec un capital jordano-saoudien, selon l'agence officielle jordanaïenne Petra.

Baptisée "Fly Aqaba", la compagnie a été créée "par des fonds d'investissements jordaniens et saoudiens d'une valeur de 20 millions de dollars (environ 17 millions d'euros), appartenant au secteur privé, et son siège sera basé à Aqaba", sur la mer

Rouge, a dit le président de l'Autorité de la zone économique spéciale d'Aqaba (ASEZA), Nayef Bakhit.

Elle devrait assurer des vols entre la ville d'Aqaba, dans le sud de la Jordanie, et d'autres destinations arabes et européennes.

L'ASEZA a été mise en place en 2001 pour attirer des investissements industriels et touristiques à Aqaba, la seule ville portuaire de la Jordanie.



AVIATION

Les compagnies européennes demandent une "date" sur la levée des restrictions américaines

Les compagnies aériennes européennes ont appelé mercredi les autorités américaines à fournir une "date précise" de réouverture de leurs frontières aux passagers vaccinés européens.

L'administration du président Joe Biden a annoncé le 20 septembre que les frontières américaines rouvriraient aux passagers vaccinés notamment en provenance des pays de l'Union européenne à partir du mois de novembre.

Mais la date de la réouverture des frontières après 18 mois de restrictions n'a pas encore été dévoilée, a souligné l'association des compagnies aériennes européennes Airlines for Europe (A4E) dans un communiqué à l'occasion d'une rencontre de dirigeants du secteur à Bruxelles.

"Pour faire en sorte que les compagnies aériennes puissent être totalement prêtes, il faut qu'une date précise soit donnée de toute urgence", selon A4E.

L'association a également réclamé un "alignement des règles de voyage concernant les personnes vaccinées, et la reconnaissance par les Etats-Unis des certificats de vaccination numériques en possession des voyageurs européens".

"Une approche commune est fondamentale pour clarifier la situation et susciter la confiance des passagers", a remarqué le directeur exécutif d'A4E, Thomas Reynaert, cité dans le communiqué.

Les compagnies européennes, en particulier les entreprises "historiques" comme Air France, KLM ou Lufthansa, se sont vues privées de recettes substantielles à la suite de la fermeture des frontières américaines, l'axe nord-atlantique représentant par exemple 40% du chiffre d'affaires d'Air France.

M. Reynaert a aussi évoqué la reconnaissance des vaccins.

Washington, par exemple, n'a toujours pas approuvé le vaccin d'AstraZeneca, et ceux qui l'ont reçu ne peuvent donc pas voyager librement outre-Atlantique.

"Nous avons exhorté les autorités américaines à utiliser la liste des vaccins approuvés par l'Organisation mondiale de la santé comme base de travail pour de futures discussions, et nous pensons qu'un accord sur une approche cohérente pourra être conclu dans les prochaines semaines", selon le dirigeant d'A4E.

GHARDAÏA

Saisie de plus de 22.100 unités de produits pyrotechniques

Au moins 22.107 unités de produits pyrotechniques, destinés à la commercialisation illicite, ont été saisis et treize individus arrêtés par les forces combinées de sécurité (Gendarmerie et Police) dans les différentes localités de la wilaya de Ghardaïa, rapporte lundi un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques (CCRP) de la sûreté de wilaya.

La saisie a été effectuée dernièrement lors de contrôles pédestres des forces combinées à travers la wilaya, dans le cadre des efforts déployés pour freiner la vente de pétards et autres objets pyrotechniques potentiellement dangereux et sources d'accidents, d'incidents et de conflits entre personnes, a précisé la source.

Ces objets pyrotechniques, de différents formes et puissances, introduits illégalement sur le marché national et destinés à être écoulés sur le marché local, ont été saisis tandis que leurs propriétaires, 13 individus présumés impliqués dans ce trafic, ont été arrêtés et présentés devant les instances judiciaires de Ghardaïa.

Pour lutter contre ce commerce illicite de pyrotechnique et à l'approche de la commémoration de l'anniversaire de la naissance du Prophète Mohamed (QSSSL), les services de sécurité de Ghardaïa ont mis en place des dispositifs et pris une série de mesures comme l'intensification d'opérations de contrôle combinées (gendarmerie et sûreté nationale), la multiplication des patrouilles mobiles à travers les axes routiers les plus fréquentés par les revendeurs de pétards et l'organisation de campagnes de sensibilisation contre ces produits dangereux, signale-t-on.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

3 morts et 199 blessés durant les dernières 24 heures



Trois (03) personnes ont trouvé la mort et 199 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan établi lundi par les services de la Protection civile.

Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus suite au décès de quatre personnes par asphyxie au monoxyde de carbone.

Il s'agit de deux personnes âgées, un homme de 88 ans et une femme de 86 ans, décédés dans leur domicile familial à El-Khroub (Constantine), ainsi que deux autres personnes de sexe masculin, âgées respectivement de 20 ans et 24 ans, décédés également dans leur domicile familial à Bir El-Djir (Oran).

Pour ce qui est des activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période, 27 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité du port de la bavette, le respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique.

Les mêmes unités ont effectué 34 opérations de désinfection générale à travers le territoire national, touchant les infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, ajoute la même source.

AÏN DEFLA

Arrestation d'un pharmacien ayant vendu illégalement plus de 4 millions de comprimés psychotropes

Les services de sécurité de Ain Defla ont arrêté récemment à El Attaf un pharmacien (35 ans) qui exploitait son activité pour s'adonner au trafic illégal des comprimés psychotropes dont il a écoulé un total de 4 080 950 unités durant les quatre dernières années, a-t-on appris mardi de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Le mis en cause exploitait également des cartes Chiffa d'assurés sociaux à leur insu ainsi que des ordonnances fictives délivrées par des médecins, lesquels ont été arrêtés dans le sillage de l'opération, a-t-on indiqué de même source.

L'affaire a été déclenchée il y a quinze jours lorsque les éléments de la section économique et financière relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Ain Defla ont reçu une plainte de la part de la caisse locale des assurances sociales (CNAS) faisant état de nombreuses anomalies constatées au niveau de la pharmacie appartenant au présumé suspect, dont des remboursements de médicaments qu'il percevait en recourant à des cartes chiffa d'assurés sociaux à leur insu, a-t-on indiqué de même source. Après l'avoir



identifié, les policiers, agissant en étroite coordination avec les instances judiciaires d'El Attaf, l'ont surveillé de très près, l'arrêtant au début de la semaine dernière au niveau de sa pharmacie sise à El Attaf, a-t-on fait savoir.

Acculé, il a reconnu avoir écoulé de manière illégale 4

080 950 comprimés psychotropes de type « Lirika » et « Prigabaline » durant les quatre dernières années, en coordination avec six autres personnes dont des médecins ayant rédigé des ordonnances justifiant la vente de ces substances par le pharmacien, a-t-on détaillé.

En guise de compléments

à l'enquête déclenchée, nombre de médecins des établissements de santé ont été longuement interrogés, a-t-on signalé.

Un dossier judiciaire a été mis en place à l'encontre des contrevenants en vertu d'un PV portant sur les griefs de « vente, stockage et exposition de manière illégale de psychotropes », « exploitation de certificats médicaux falsifiés », « arnaque » et « rédaction de certificats renvoyant à des faits inexacts », a-t-on indiqué.

Présenté mercredi devant les instances judiciaires du tribunal d'El Attaf, le pharmacien a été placé sous mandat de dépôt dans l'attente de son jugement, au moment où les six autres personnes impliquées dans l'affaire ont été placées sous contrôle judiciaire, a-t-on précisé de même source.

MAWLID ENNABAWI

La Gendarmerie Nationale élabore un plan spécial

Le Commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un plan sécuritaire spécial à l'occasion de la fête du Mawlid Ennabawi Echarif en vue de sécuriser les différents espaces et réseaux routiers à travers son territoire de compétence, a indiqué dimanche un communiqué des services de la Gendarmerie nationale. Selon la même source, "toutes les mesures néces-

saires ont été prises à l'occasion de la célébration de la fête du Mawlid Ennabawi Echarif, à travers la mobilisation de dispositifs sécuritaires afin d'assurer une surveillance efficace et une présence permanente et continue sur le terrain". Le plan en question repose sur "l'action de proximité, la valorisation du service public pour préserver la sécurité et la sérénité publiques". "Des

mesures sur le terrain ont également été prises pour lutter contre la commercialisation des produits pyrotechniques et l'intensification des patrouilles dans le but d'assurer une intervention rapide et efficace, le cas échéant", a ajouté le communiqué. La Gendarmerie nationale met à la disposition des citoyens le numéro vert 10-55 ainsi que le site électronique et la page

Facebook TARIKI pour se renseigner sur l'état des routes, outre le site de plaintes et de renseignements à distance "www.ppgn.mdn.dz".

Le Commandement de la Gendarmerie nationale a également renouvelé son appel à toutes les citoyennes et tous les citoyens à adhérer aux mesures de prévention et aux règles de sécurité et de santé publique.

BEJAIA

Un mort et deux blessés graves dans une collision

Un accident de la route a fait un mort et deux blessés graves par suite d'une collision entre un fourgon et une voiture de tourisme survenue samedi soir au lieu-dit "Remila" à 45 km à l'ouest de Bejaia, a-t-on indiqué dimanche à la protection civile.

La victime, âgée de 25 ans, conduisant le véhicule de tourisme s'est éteinte sur le coup.

Les deux autres personnes, convoyées à bord du fourgon, ont été gravement blessées et transférées d'urgence par la protection civile à l'hôpital de Sidi-Aich. Les causes à

l'origine du drame n'ont pas été précisées.

D'aucuns n'excluent pour autant le facteur de l'excès de vitesse au regard de la configuration redoutable de ce tronçon de route de la RN.26 (Bejaia-Bouira) dont la rectitude plane sur une distance de 500 mètres est incitatrice à l'erreur.

Ce tronçon est abordé par les automobilistes après une série de virages aussi fastidieux que dangereux.

L'accident tragique boucle en fait plusieurs autres d'une série noire

survenue en moins de trois jours, au terme desquels deux morts et 21 blessés ont été déplorés, le plus grave s'étant produit dans la nuit de jeudi, à Melbou, sur la RN.43 (Bejaia-Jijel) à 25 km à l'est de Bejaia, où un homme de 39 ans D.

Djamel y a été mortellement heurté par un véhicule de passage.

Des renversements de véhicules et des accidents de motos font partie de ce triste lot, a-t-on précisé à la protection civile qui souligne avoir enregistré 14 accidents en ce laps de temps.

AÏN TÉMOUCHENT

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans l'organisation de traversées illégales en mer

Les éléments de la brigade de lutte contre l'émigration clandestine relevant des services de wilaya de la police judiciaire d'Aïn Témoüchent ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées illégales par mer, a-t-on appris, dimanche auprès de la sûreté de wilaya. Cette opération, qui

s'est soldée par l'arrestation de deux individus et la saisie d'un matériel de navigation, a été effectuée sur la base d'informations faisant état de l'existence d'un groupe d'individus suspects qui organisent des dessertes par mer pour candidats à l'émigration clandestine. Après leur identification, il a été établi un dos-

sier judiciaire à l'encontre d'un des mis en cause, en compagnie de son acolyte, qui étaient à bord d'une embarcation touristique, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Après fouille de cette embarcation, il a été découvert 14 bidons de Mazout de 20 litres chacun,

10 téléphones portables (Smartphones) et une somme d'argent évaluée à 200.000 DA et 100 euros, selon la même source.

Après leur présentation devant le procureur de la République près le tribunal de Beni-Saf, les mis en cause ont été placés en détention provisoire, a-t-on indiqué.

NIGERIA

11 morts dans un accident de la route

Onze personnes ont été tuées et 15 autres blessées dans un accident de la route survenu dimanche dans l'Etat de Kwara, dans le centre du Nigeria.

L'accident s'est produit sur une route bondée près du village d'Onipako dans l'Etat de Kwara "à la suite d'un dépassement injustifié", a déclaré



Jonathan Owoade, commandant de secteur du Corps fédéral de la sécurité routière à Kwara, lors d'un point de presse.

M. Owoade, a déclaré à la presse que l'équipe de secours avait transporté les blessés dans un hôpital local pour les soigner.

Le Nigeria signale régulièrement des accidents de la route meurtriers dus à la surcharge, au mauvais état routier et à la conduite dangereuse.

AUSTRALIE

Deux jeunes retrouvés vivants après plusieurs jours dans l'outback australien

Deux jeunes ont survécu plusieurs jours sans eau dans la chaleur et la poussière de l'outback australien, a annoncé lundi la police, après cinq jours d'intenses recherches.

Âgés de 21 et de 14 ans, les deux jeunes ont été portés disparus le 12 octobre dans la région de Harts Range, située au centre de l'immense île-continente. Ils n'étaient pas rentrés chez eux, à Hermannsburg, une communauté isolée, à l'issue de leur week-end.

Leur voiture a été retrouvée abandonnée et embourbée dans un chemin de terre.

La police a alors survolé la zone à l'aide d'un hélicoptère et, au sol, des personnes sont parties à leur recherche.

Le pire était redouté, les deux jeunes manquant d'eau et les températures dans la région dépassant les 40 C en cette période printanière dans l'hémisphère sud. La police du Territoire du Nord a indiqué lundi que les deux jeunes, qui avaient été séparés, ont été retrouvés vivants et en bonne santé, ce qui relève du "miracle absolu". L'adolescent, retrouvé dans la forêt vendredi en fin de journée, souffrait de déshydratation et de douleurs aux pieds.

L'autre personne a été retrouvée le lendemain. "Il fait l'objet d'exams médicaux mais semble en bonne santé", a affirmé la police.

Les deux jeunes auraient survécu sans eau ni réserves de nourriture.

AFRIQUE DU SUD

Neuf morts dans une fusillade

Neuf personnes ont été tuées, dont deux enfants, dans une fusillade survenue dans la ville sud-africaine de Durban (630 km de Pretoria), lorsqu'un taxi est entré en collision frontale avec un camion, a révélé lundi la police locale.

Une fille de 5 ans et un garçon de 10 ans, ainsi que leur père, ont été abattus par des

hommes armés dimanche vers 22h00, a déclaré le porte-parole de la police provinciale, le colonel Thembeke Mbele. Au total, six personnes ont été tuées dans cette maison avant que les hommes armés ne fassent irruption dans deux autres habitations et

tuent trois autres personnes, a précisé M. Mbele.

En moyenne, le pays enregistre 58,4 meurtres par jour, soit un taux de 35,8 meurtres pour 100.000 habitants, selon le dernier recensement démographique.

Sept morts dans un accident de la route

Sept personnes ont été tuées dans un accident de la route survenu dimanche dans la province de Mpumalanga, au nord-est de l'Afrique du Sud, ont indiqué les services de secours.

Le drame est survenu près de la ville de Bethal (180 km à l'est de Pretoria), lorsqu'un taxi est entré en collision frontale avec un camion, a déclaré le porte-parole du service de secours ER24, Ross Campbell. "Aucune des personnes trouvées dans le taxi n'a montré de

signe de vie et ont été déclarées mortes sur les lieux, alors que le conducteur du camion est sorti indemne de l'accident", a précisé la même source. Les routes sud-africaines sont parmi les plus meurtrières en Afrique. Selon des chiffres officiels, plus de 14.000 personnes sont tuées chaque année sur les routes du pays. Ces accidents coûtent à l'économie sud-africaine plus de 16,4 milliards de Rands (environ 11 milliards de dollars).

ETATS-UNIS

Un mort et plusieurs blessés lors d'une fusillade sur un campus d'université

Une personne a été tuée et sept autres blessées lors d'une fusillade qui s'est produite, dimanche, à l'université d'Etat de Grambling, située dans l'Etat de Louisiane, dans le sud des Etats-Unis, ont déclaré les autorités locales.

L'un des blessés se trouve actuellement dans un état critique, a indiqué lors d'une conférence de presse Michael Reichardt, capitaine de la police de l'Etat.

La fusillade a eu lieu au environs de 08h00 heure locale dimanche sur le cam-

pus, selon des messages postés par l'établissement sur les réseaux sociaux. La personne tuée n'était pas inscrite dans l'établissement, tandis qu'un seul des blessés est un étudiant, qui était soigné pour des blessures ne mettant pas sa vie en danger, selon la chaîne ABC News.

Après la fusillade, l'université a instauré un couvre-feu allant de 21h30 à 06h00 heure locale qui sera valable jusqu'à nouvel ordre, a poursuivi ABC News, ajoutant que les célébrations prévues dimanche, de

même que les cours de lundi et mardi, ont été annulés. Il s'agit de la deuxième fusillade meurtrière qui a lieu sur le même campus en l'espace de quatre jours.

La précédente était survenue mercredi, et avait fait un mort ainsi que trois blessés.

Les forces de l'ordre ne croient pas pour le moment que les deux incidents aient un rapport.

La police de l'Etat de Louisiane a annoncé dimanche soir que des enquêtes étaient en cours sur les deux événements.

KOWEÏT

Incendie maîtrisé dans la plus grande raffinerie du pays

Les pompiers ont réussi lundi à maîtriser un incendie dans la plus grande raffinerie de pétrole au Koweït, qui s'était déclaré plus tôt dans la matinée.

Environ deux heures après avoir annoncé l'incendie --qui n'avait interrompu ni les opérations du site ni les exportations d'or noir--, la compagnie nationale de pétrole du Koweït a déclaré qu'il avait été maîtrisé.

Plus tôt, des nuages de fumées étaient visibles au-dessus du site de Mina al-Ahmadi, situé sur le Golfe face à l'Iran à environ 40 km au sud de la capitale koweïtienne.

Après avoir assuré dans un premier temps que personne n'avait été blessé, la compagnie a tweeté que "quelques travailleurs ont été légèrement blessés et d'autres ont eu du mal à respi-

rer après avoir inhalé des fumées". Les blessés ont été soignés sur place et leur état de santé est bon. Deux autres blessés ont été transférés à l'hôpital Al-Aden et leur état est stable", a-t-elle poursuivi. La raffinerie Mina al-Ahmadi, qui fait 10,5 kilomètres carrés, a commencé ses opérations en 1949.

C'est la plus grande des trois raffineries de la compagnie

nationale de pétrole du Koweït. Elle pur oduit chaque jour environ 466.000 barils de pétrole. Une quatrième raffinerie d'une capacité de 615.000 barils par jour est en cours de construction au Koweït, et devrait être opérationnelle d'ici la fin de l'année. Ce pays du Golfe produit environ 2,4 millions de barils par jour et en exporte la majeure partie.

CORÉE DU SUD

Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030

La Corée du Sud réduira ses émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2018, augmentant ainsi son objectif précédent dans le cadre des efforts visant à freiner le rythme du changement climatique, a déclaré lundi le président Moon Jae-in.

"L'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% montre la forte volonté de la nation pour la neutralité carbone et la responsabilité envers la communauté internationale", a affirmé M. Moon lors d'une réunion sur la neutralité carbone.

Le président Moon a également confirmé que son pays atteindrait la neutralité carbone d'ici 2050, alors que la nation commence à relever le défi de répondre au

changement climatique et d'atteindre simultanément une croissance durable.

L'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre a été fortement relevé par rapport à celui de 24,4% fixé en 2020.

Atteindre le nouvel objectif n'est pas facile car le secteur manufacturier représente un pourcentage élevé de la structure industrielle du pays, qui dépend fortement des combustibles fossiles, a souligné Moon.

Pour atteindre avec succès les objectifs, la nation doit rassembler les capacités de chacun, les changements des entreprises et la détermination du gouvernement, a noté le chef de l'Etat.

La Corée du Sud a affecté 12 milliards de won (10,1 milliards de dollars) à la neutra-

lité carbone dans le budget de l'année prochaine. Le gouvernement va "accélérer les efforts pour fournir plus de voitures électriques et à hydrogène et augmenter les sources d'absorption des gaz à effet de serre", a assuré M. Moon. Les émissions de gaz à effet de serre de la Corée du Sud ont été estimées à 648,6 millions de tonnes en 2020, en baisse de 7,3% par rapport à l'année précédente, selon le ministère de l'Environnement. La Corée du Sud a promis de dépenser 8.000 milliards de won (6,7 milliards de dollars) dans le cadre du New Deal vert qui vise à aider l'économie du pays à se remettre de la pandémie de Covid-19 en augmentant les investissements dans les énergies renouvelables.

ESPAGNE

Eruption : les vols annulés sur l'archipel des Canaries

Les avions étaient tous cloués au sol dimanche à l'aéroport de La Palma, sur l'archipel des Canaries, pour la deuxième journée consécutive, en raison du nuage de cendres qui s'échappe du volcan Cumbre Vieja, en éruption depuis un mois. Les compagnies aériennes ont annulé les 38 vols prévus dimanche, la plupart d'entre eux en provenance et à destination des autres îles de l'archipel, a déclaré un porte-parole de l'aéroport. Seuls 4 des 34 vols prévus samedi se sont déroulés comme prévu.

La compagnie aérienne locale, Binter, a indiqué dans un communiqué qu'elle reprendrait son activité "dès que possible et dès que les conditions permettront d'assurer des vols en toute sécurité".

Ce n'est pas la première fois que les connexions aériennes avec cette île de l'archipel atlantique des Canaries - situé en face du Maroc - sont affectées depuis que le volcan Cumbre Vieja (situé à 15 km de l'ouest de l'aéroport de La Palma) est entré en éruption le 19 septembre, pour la première fois en 50 ans.

L'éruption volcanique sur cette petite île qui compte 85.000 habitants n'a fait aucune victime, mais a causé des dégâts importants et provoqué l'évacuation de 7.000 personnes, dont certaines ont tout perdu sous les coulées de lave.

Au total, 750 hectares et plus de 1.800 bâtiments ont été ravagés par cette éruption volcanique, qui ne montre pas de signe d'accalmie, selon de nouvelles estimations du système européen de mesures géospatiales, Copernicus.

"Nous sommes à la merci du volcan, lui seul peut décider quand tout cela sera fini", a déclaré le chef du gouvernement régional, Angel Victor Torres, devant les journalistes.

Le gouvernement central espagnol et le gouvernement régional des Canaries ont déboursé 300 millions d'euros pour la reconstruction de l'île, qui vit principalement du tourisme et des plantations bananières.

"Nous serons là jusqu'à ce que nous ayons reconstruit 100% de ce que le volcan a détruit", a déclaré jeudi le Premier ministre, Pedro Sanchez, dans une interview à la chaîne de télévision privée La Sexta.

Il s'est engagé à "dépenser tout l'argent nécessaire pour reconstruire cette merveilleuse île". L'île de La Palma connaît actuellement sa troisième éruption en un siècle, après celles du volcan San Juan en 1949 et du Teguiguia en 1971, qui avaient fait moins de dégâts matériels mais avaient causé la mort de trois personnes.

MASCARA

Mise en service d'une station de générateurs d'oxygène de l'hôpital de Sig



La wilaya de Mascara a procédé dimanche à la mise en service d'une station de générateurs d'oxygène à l'hôpital de Sig, une donation des bienfaiteurs.

La mise en service de cette station productrice d'oxygène, offerte par des bienfaiteurs à la ville de Sig, résidents en Algérie et à l'étranger, a coïncidé avec la commémoration du 60ème anniversaire de la journée nationale de l'émigration et ce, en présence des autorités locales, civiles et militaires, des représentants de la famille révolutionnaire et des citoyens.

Cette station qui comprend deux (2) générateurs d'oxygène, selon le directeur de l'hôpital Hafarat Lakhdar de Sig, est dotée d'une capacité de production énergétique de 900 litres d'oxygène par minute, ce qui permet de prendre en charge 180 malades en situation normale et 60 malades lorsque la quantité d'oxygène consommée par les malades s'avère être importante comme c'est le cas pour les personnes atteintes par le coronavirus. Cette opération, a précisé le même responsable, englobe l'acquisition des générateurs d'oxygène, leur montage et le réaménagement d'une station qui se trouvait dans le service des urgences médicochirurgicales, nouvellement mise en exploitation au profit de ce service et de l'ancien hôpital, grâce au concours des bienfaiteurs et de l'administration de l'hôpital.

Le wali de Mascara, Abdelkhalik Sayouda, a valorisé l'initiative des bienfaiteurs parmi les enfants de cette ville, les invitant à multiplier ce genre de solidarité agissante au bénéfice de tous les hôpitaux de la wilaya, en les dotant de stations similaires, ce qui ne peut que renforcer les efforts du secteur de la santé et de la population et de la réforme hospitalière pour une meilleure prise en charge des malades.

M. Sayouda a insisté sur l'importance de la maîtrise de la situation sanitaire par le secteur de la santé dans la wilaya de Mascara, comme en témoigne, le nombre de cas atteints de la Covid-19 pour une large part, faisant observer que le nombre de ceux qui ont été soignés au niveau de tous les hôpitaux de la wilaya, a reculé à 25 seulement, tout en mettant l'accent sur la nécessité de ne pas baisser de vigilance et de se faire vacciner.

AÏN TEMOUCHENT

Une vaste campagne de vaccination contre la Covid-19 dans les quartiers

Une vaste campagne de vaccination contre le coronavirus sera lancée jeudi, et ce, à travers les quartiers et les groupements d'habitat de la wilaya de Aïn Témouchent, a annoncé, mercredi le wali, M'hamed Moumen.

M. Moumen a indiqué, en marge de la cérémonie de la rentrée de la formation professionnelle de la session d'octobre, que l'objectif de cette opération est d'élargir le cercle de la vaccination en allant vers les populations, annonçant que cette campagne de vaccination sera entamée demain, jeudi, au niveau des quartiers et regroupements d'habitation à forte densité de population.

Le nombre de citoyens qui ont été vaccinés depuis le début de cette opération dans la wilaya avoisine les 50.000, a souligné le même responsable, faisant obser-

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 78 nouveaux cas, 67 guérisons et 1 décès

Soixante-dix-huit (78) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 67 guérisons et 1 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé lundi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 205.364, celui des décès à 5.873 cas, alors que le nombre de

patients guéris est passé à 140.825. Par ailleurs, 11 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 27 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 18 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 3 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

SENSIBILISATION SUR LE CANCER DU SEIN 1ère édition du "Train rose"

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) organise mercredi, en collaboration avec l'association nationale El Badr d'aide aux malades atteints de cancer, la 1ère édition du "Train rose" de sensibilisation sur le cancer du sein, indique lundi un communiqué de l'entreprise publique.

Organisée à l'occasion du mois mondial de sensibilisation et d'information sur le cancer du sein, les bénévoles de l'association El Badr emprunteront le train Alger-Oran, en aller-retour, pour "informer les voyageurs sur les comportements positifs à adopter pour faire face à cette maladie, notamment en matière de prévention et de dépistage", précise la même source.

Une journée de sensibilisation est, en outre, prévue jeudi au niveau des gares d'Agha (Alger), Blida, Boumerdes, Oran et Annaba, ajoute le communiqué, expliquant que cet événement a



pour objectif la "sensibilisation des usagers de train ainsi que le personnel de la SNTF sur le cancer du sein et les moyens de dépistage précoce", à travers notamment la distribution de dépliants et autres supports de communication et l'organisation d'ateliers de dépistage. "La SNTF, à travers cette collabo-

ration, réitère son engagement envers les citoyens dans la lutte anti-cancer, la prévention de la santé de nos concitoyens et la promotion de toute activité ou initiative visant au changement positif et à l'amélioration de la santé publique", indique l'entreprise publique. Le cancer du sein arrive en tête de liste des

types de cancer prévalant en Algérie, avec plus de 14.000 nouveaux cas enregistrés chaque année, dont un taux important apparaît avant l'âge de 40 ans, contrairement aux pays occidentaux où le cancer du sein apparaît après l'âge de 60 ans et plus, selon les données du Fichier national du cancer.

SÉTIF

60 % des cas de cancer du sein diagnostiqués à des stades avancés (spécialiste)

Le responsable du registre du cancer de la wilaya de Sétif, Pr. Mokhtar Hamdi Chérif, a affirmé mercredi que 60 % des cas de cancer du sein dans la région sont diagnostiqués à des stades avancés.

"La conscience de la gravité de la maladie et la nécessité de la prévenir dès les premiers stades par un diagnostic précoce est l'un des plus importants facteurs du traitement, en accordant plus de chance aux patientes d'en guérir", a indiqué Pr.

Hamdi Chérif à l'APS en marge d'une journée de sensibilisation sur le cancer du sein, organisée à l'hôpital mère et enfant d'El Bez à l'occasion de la manifestation octobre rose.

Selon le même spécialiste, les cas de cancer du sein qui ont augmenté de 7

% durant l'année 2020 conduisent, lors de leur découverte à des stades avancés de la maladie à l'ablation du sein ou au décès.

Plus de 600 cas nouveaux de cancer du sein ont été enregistrés durant l'année 2020 et sont pris en charge au niveau du centre de lutte contre le cancer (CAC) d'El Bez qui reçoit des patientes de toutes les régions du pays, notamment au service de radiothérapie dirigé par un staff médical d'une grande expérience.

Pour ce même spécialiste, le cancer du sein qui est une tumeur "maligne", est le premier cancer affectant les femmes de la wilaya de Sétif et celles des wilayas accueillies au niveau de ce CAC. La rencontre a donné lieu à plusieurs

interventions soulignant notamment l'importance du diagnostic précoce qui représente "un pas fondamental" dans la guérison, la sensibilisation à la prévention, le rôle d'un régime sain dans la prévention et la mobilisation des moyens médicaux pour son traitement précoce, à moindre coût et à moindre effort.

L'accent a aussi été mis sur l'autopalpation mensuelle par la femme à travers des gestes simples qui favorisent le diagnostic précoce et évite les risques de complications et d'ablation. Plusieurs intervenantes, sage-femmes et infirmières ont souligné l'importance de parler de ce cancer et d'éviter d'en faire un tabou qui ne fera qu'en augmenter les cas et les risques de mortalité.



ver que l'objectif table sur la vaccination de 90.000 personnes. Pour sa part, le directeur de la santé et de la population de la wilaya, Djelloul Ouis a déclaré que 15 équipes itinérantes ont été mobilisées pour encadrer cette campagne de vaccination au niveau des quartiers, regroupements d'habitation et aussi au profit des populations des zones d'ombre de la wilaya.

La même source a expliqué que cette campagne de vaccination s'étalera sur 9 jours, à travers des caravanes médicales en collaboration avec les services de la protection civile.

Elle se déroulera au niveau de 35 polycliniques médicales relevant du secteur de la santé pour accueillir les citoyens désireux de se faire vacciner, a-t-on assuré de même source.

PANDEMIE DE CORONAVIRUS

COVID-19 DANS LE MONDE

Plus de 4,8 millions de morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 4.895.733 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles lundi à 10H00 GMT.

Plus de 240.607.730 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

Les chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays.

Ils excluent les révisions réalisées a posteriori par certains organismes statistiques, qui concluent à un nombre bien plus important de morts.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime même, en prenant en compte la surmortalité directement et indirectement liée au Covid-19, que le bilan de la pandémie pourrait être deux à trois fois plus élevé que celui officiellement recensé.

Une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques reste aussi non détectée malgré l'inten-



sification du dépistage dans de nombreux pays.

Sur la journée de dimanche, 4.011 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont la Russie avec 998 nouveaux morts, la Roumanie (299) et l'Iran (199). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 724.317 décès pour

44.933.409 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 603.282 morts et 21.644.464 cas, l'Inde avec 452.290 morts (34.081.315 cas), le Mexique avec 284.381 morts (3.757.056 cas), et la Russie avec 224.310 morts (8.027.012 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par

rapport à sa population, avec 606 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Bosnie (339), la Macédoine du Nord (333), le Monténégro (322), la Bulgarie (320) et la Hongrie (314).

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient lundi à 10H00 GMT 1.508.833 décès pour 45.531.176 cas, l'Europe 1.354.283 décès (70.963.453 cas), l'Asie 857.020 décès (55.132.616 cas), les Etats-Unis et le Canada 752.805 décès (46.612.955 cas), l'Afrique 215.496 décès (8.434.262 cas), le Moyen-Orient 204.767 décès (13.709.000 cas), et l'Océanie 2.529 décès (224.573 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les bureaux de l'AFP auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'OMS.

En raison de corrections apportées par les autorités ou de publications tardives des données, les chiffres d'augmentation sur 24h peuvent ne pas correspondre exactement à ceux publiés la veille.

ARABIE SAOUDITE Les mesures de précaution contre la COVID-19 assouplies

L'Arabie saoudite a commencé dimanche à assouplir ses mesures de précaution contre la COVID-19. L'Autorité générale de l'aviation civile (GACA) a annoncé que l'ensemble des aéroports reprendraient leurs opérations à plein régime, a rapporté l'Agence de presse saoudienne.

Par ailleurs, le royaume continuera de contrôler le statut immunitaire des voyageurs.

Vendredi, le ministre saoudien de l'Intérieur a fait part des nouvelles décisions visant à assouplir les mesures de prévention, qui ont été prises en raison du ralentissement de la propagation de la COVID-19, avec moins de 100 nouveaux cas quotidiens. Depuis dimanche, le port du masque n'est plus obligatoire en plein air.

Les nouvelles mesures incluent également l'annulation des règles de distanciation sociale et la levée des jauges pour les rassemblements, les lieux publics, les moyens de transport, les restaurants et les cinémas. Le ministère saoudien de la Santé continuera de surveiller la situation et décidera s'il est nécessaire de renforcer les mesures de prévention en cas de hausse des hospitalisations liées à la COVID-19, y compris pour les patients en unités de soins intensifs. Les autorités sanitaires saoudiennes attribuent la réduction des nouveaux cas à la campagne nationale de vaccination contre le virus et aux mesures prises pour limiter la propagation du coronavirus.

JAPON Réouverture prochaine des restaurants aux personnes vaccinées

Le gouvernement japonais a annoncé lundi la réouverture cette semaine des restaurants au public sous condition de présenter des preuves de vaccination contre le Covid-19 ou des résultats de test négatifs, en prévision d'une autre vague possible d'infections cet hiver.

Les essais, qui visent à maintenir l'activité économique tout en empêchant la propagation des infections, permettront aux personnes présentant une telle preuve de manger en plus grand nombre et aux restaurants d'étendre leurs heures d'ouverture. De nombreux gouvernements locaux continuent de prendre des mesures préventives après la levée, le 1er octobre, de l'état d'urgence à Tokyo et dans 18 préfectures.

Les essais commenceront jeudi dans la préfecture de Kyoto, suivie de Hokkaido et de la préfecture de Fukuoka. Bien que le Japon ait connu une baisse constante des infections à coronavirus depuis qu'il a enregistré des cas records en été, le gouvernement se prépare à une nouvelle vague d'infections, qui pourrait survenir en hiver, selon les experts médicaux.

En utilisant les essais comme cadre, le gouvernement veut éviter d'imposer uniformément des mesures strictes et poursuivre l'activité économique même si le pays est frappé par une nouvelle vague.

Des essais utilisant des preuves de vaccination ou des résultats de tests négatifs ont été organisés lors de matchs de football professionnels.

AFRIQUE

Près de 8,43 millions de cas sur le continent africain (CDC Afrique)

Le total cumulé des cas confirmés de COVID-19 en Afrique a atteint dimanche 8.426.107, a déclaré le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

Le CDC Afrique, l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine, a indi-

qué que le total des décès liés à la pandémie s'élevait désormais à 215.467 en Afrique.

A ce jour, 7.801.688 patients se sont par ailleurs remis de la maladie sur le continent, selon l'agence. L'Afrique du Sud, le Maroc, la Tunisie et l'Ethiopia

font partie des pays comptant le plus de cas sur le continent. L'Afrique australe est la région la plus touchée en termes de nombre de cas, suivie par les parties nord et est du continent. L'Afrique centrale reste la région la moins touchée du continent, a déclaré le CDC Afrique.

ROYAUME-UNI

Plus de 40.000 nouveaux cas pour la 5^e journée consécutive

Le Royaume-Uni a enregistré 45.140 nouveaux cas de coronavirus en 24 heures, révélant des chiffres officiels publiés dimanche.

Il s'agit de la cinquième journée consécutive durant laquelle plus de 40.000 nouveaux cas sont signalés dans le pays.

Cela porte le total cumulé des cas de COVID-19 au Royaume-Uni à 8.449.165.

Le pays a également enregistré 57 décès supplémentaires liés au coronavirus au cours des dernières 24 heures, portant le total des décès à 138.584 au Royaume-Uni. Ces chiffres ne comprennent cependant que les décès survenus dans les 28 jours ayant suivi un test positif. Par ailleurs, 7.086 patients atteints de COVID-19 sont en ce moment hospitali-

sés. L'Office national des statistiques (ONS) a estimé que l'augmentation globale du nombre de cas signifiait qu'une personne sur 60 en Angleterre avait la COVID-19 au cours de la semaine se terminant le 9 octobre, contre une sur 45 au Pays de Galles, une sur 80 en Ecosse et une sur 120 en Irlande du Nord.

Selon l'ONS, environ 1 million de personnes à tra-

vers le Royaume-Uni avaient le coronavirus au cours de la semaine écoulée. Les infections ont augmenté en Angleterre et au Pays de Galles, mais ont chuté en Ecosse. Plus de 85% des personnes âgées de 12 ans et plus au Royaume-Uni ont reçu une première dose de vaccin, et plus de 78% ont reçu deux doses, selon les chiffres les plus récents.

TUNISIE

Trois décès supplémentaires et 133 nouvelles contaminations

Trois décès supplémentaires et 133 nouvelles contaminations par le coronavirus ont été recensés samedi en Tunisie, a rapporté dimanche le ministère de la Santé. Selon la même source, le nombre de décès totalisés depuis l'apparition du virus en Tunisie en mars dernier, s'est élevé à 25098.

Dans son bulletin quotidien sur la situation épidémiologique dans le pays, le ministère a fait savoir

que le taux de positivité des tests Covid-19 a atteint 4,92%. Le nombre total de guérisons a atteint 684 403 après le rétablissement de 287 malades le 16 octobre courant. Celui des personnes hospitalisées, à la même date, dans des établissements de santé des secteurs public et privé a atteint 525, dont 127 se trouvent dans les services de soins intensifs et 51 sont placés sous respirateurs artificiels.

VACCINS

L'UE a exporté plus d'un milliard de doses de vaccins anti-Covid (von der Leyen)

L'UE a exporté plus d'un milliard de doses de vaccins anti-Covid en l'espace de dix mois, vers plus de 150 pays, a annoncé lundi la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen dans une courte vidéo diffusée en ligne.

Les Vingt-Sept ont notamment livré à ce jour environ 87 millions de doses aux pays à faibles et moyens revenus par l'intermédiaire du programme international Covax piloté par l'ONU, et l'UE leur donnera "au cours des prochains mois" au moins 500 millions de doses supplémentaires, a ajouté Mme von der Leyen. La vaccination contre la Covid-19 réduit de 90% le risque d'hospitalisation et de décès chez les plus de 50 ans et semble aussi efficace face au variant Delta, selon une vaste étude française en vie réelle publiée lundi. A partir du 14^e jour après l'injec-

tion de la seconde dose, les chercheurs ont observé "une réduction du risque d'hospitalisation supérieure à 90%".

Les ministres du Commerce des pays du G20 se sont engagés mardi dernier à promouvoir une "distribution équitable" des vaccins anti-Covid en levant notamment les "restrictions à l'exportation" et à ceu- vrer en faveur d'un "système commercial multilatéral et transparent".

Plus de six milliards de doses de vaccins contre le Covid-19 ont été produites et administrées dans le monde, mais seulement 1,4% des habitants des pays à faible revenu ont été entièrement vaccinés contre 58% dans les pays riches, avait déploré début octobre la directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo Iweala.

MAL DE DOS ON APPREND À LE CONNAÎTRE POUR MIEUX LE SOULAGER

"Le repos est la meilleure arme contre la lombalgie": voici l'idée fausse la plus répandue autour du mal de dos. Mais elle est loin d'être la seule. A l'occasion de la Journée mondiale de la colonne vertébrale, le 16 octobre, on fait le point sur quelques idées reçues.

Subitement, il nous plie en deux, nous fait crispier les muscles le long de la colonne vertébrale, entre les deux omoplates ou plus bas, semblant bloquer les reins, et la douleur lance parfois jusque dans la cuisse. Il y a peu de chances que l'on y échappe : plus de 4 personnes sur 5, des deux sexes et de tout âge, souffriront d'un mal de dos au cours de leur vie, prévient l'Assurance maladie.

Lombalgie, cervicalgie, sciatique : de quel mal de dos souffrez-vous ?

Médicalement parlant, le mal de dos n'est pas une maladie mais un symptôme. D'où la nécessité de consulter, et en priorité un médecin. Toute douleur étant un signal d'alarme, il peut ainsi être le signe secondaire d'une pathologie plus grave. Dans 97 % des cas, heureusement, le mal, localisé en bas de la colonne vertébrale, est ce que l'on appelle scientifiquement une lombalgie commune. La cause de son déclenchement ne tient pas uniquement à une possible lésion ou un défaut anatomique de la colonne vertébrale. Les éventuelles affections (scoliose, cyphose, arthrose ou hernie) ne sont qu'une pièce du puzzle, s'ajoutant aux facteurs de risque que sont la susceptibilité individuelle et les contextes personnel, familial, social, professionnel.

Comment l'empêcher de devenir chronique ?

La lombalgie n'est pas à prendre à la légère pour autant. L'Assurance maladie estime que pour 7 % des malades, la douleur aiguë se transforme en douleur de fond et la lombalgie devient alors chronique.

Si "le mal de dos existe sans doute depuis que l'homme se tient debout", souligne Audrey Petit, professeure de pathologie professionnelle au CHU d'Angers, il n'est pas qualifié de mal du siècle pour rien. L'hyper-sédentarité du mode de vie moderne est une pièce du puzzle qui contribue à sa progression galopante : la lombalgie est aujourd'hui la première cause d'invalidité professionnelle avant 45 ans et la troisième cause d'invalidité.

Si la sédentarité est en partie responsable, c'est aussi de ce côté que se trouve la solution : "Le traitement, c'est le mouvement !", selon le slogan de l'Assurance maladie. Les preuves scientifiques se sont en effet accumulées depuis 20 ans pour démontrer que le sacrosaint repos n'est pas le remède, même s'il était encore prescrit systématiquement par 65 % des généralistes en 2017 et qu'il est considéré comme la meilleure solution par 7 Français sur 10, entre autres idées reçues.

Pour être efficace, la prise en charge doit commencer par détruire un certain nombre de ces croyances



qui, loin de guérir, "se révèlent au contraire un facteur majeur de passage à un mal de dos chronique", met en garde le Pr François Rannou, médecin rééducateur et rhumatologue à l'hôpital Cochin (APHU).

1/10 - LE STRESS PEUT DÉCLANCHER UN MAL DE DOS

FAUX. Mais quand ces maux de dos s'éternisent, c'est souvent lui, le coupable ! "Un mal-être au travail, une tendance à tout voir en noir, un épisode dépressif... peuvent expliquer que l'on n'arrive pas à se débarrasser d'une lombalgie."

Plus on est stressé, plus les muscles se contractent... et plus ça fait mal. Un véritable cercle vicieux dont il faut s'échapper au plus vite. La relaxation, la sophrologie, l'atmosphère... sont de bons outils pour dompter son stress.

2/10 - LES KILOS VERTROP PÈSENT SUR VOS VERTÈBRES

VRAL. Avoir un ventre un peu trop rempli "déséquilibre le centre de gravité, ce qui crée une hyperlordose", explique le Pr Maugars. Autrement dit, la cambrure naturelle du dos (la lordose) s'accroît. Le surpoids (IMC supérieur à 25) ou l'obésité (IMC supérieur à 30) augmentent la pression sur la zone lombaire, en bas du dos. Les disques intervertébraux risquent de s'user prématurément, et provoquer des douleurs.

3/10 - LA CEINTURE LOMBAIRE PEUT ÊTRE UTILE

VRAL ...mais pas toujours ! En avril 2019, la Haute Autorité de santé (HAS) rappelle que ces ceintures "n'avaient pas démontré d'efficacité sur la lombalgie." Et ajoutait qu'il était possible d'envisager de les porter seulement "sur une courte durée, pour aider à la reprise d'activités." De fait, lors d'un épisode douloureux, elles peuvent remettre les patients en mouvement plus rapidement, en leur ôtant la peur d'avoir mal. Mais ce "tuteur" ne doit pas être porté plus de 2 à 3 heures par jour, et pas de manière prolongée, ce qui ne pas risquer une fonte des muscles.

4/10 - LE TABAC EST UN POISON POUR LE DOS

VRAL. Avec sa nicotine et ses 4000 substances chimiques, la cigarette n'empoisonne pas que le cœur et les poumons. Plusieurs études ont ainsi montré que le tabac augmente le risque de souffrir d'une lombalgie chronique. Pourquoi ? Parce que fumer envoie jour après jour des toxiques vers les disques intervertébraux, et les fait vieillir prématurément. Il ne jouent plus correctement leur rôle d'amortisseur. Le cerveau d'un fumeur serait aussi plus sensible à la douleur. La bonne nouvelle ? Si vous écrasez votre dernière cigarette, ces effets sont réversibles. À bon entendeur...

5/10 - C'EST NORMAL D'AVOIR MAL AU DOS AVEC L'ÂGE

FAUX. "L'âge ne condamne absolument pas à souffrir de lombalgies : le dos n'est pas comme une voiture qui va s'user jusqu'à la casse à force d'utilisation", rassure Éric Bouthier, kinésithérapeute à Lyon et créateur du site Comprendre son dos. Certes, 84 % des personnes seront touchées, au cours de leur vie, par un mal de dos, mais sa fréquence n'augmente pas avec l'âge. Elle est plus ou moins constante, hormis un pic à l'adolescence et au milieu de l'âge adulte.

6/10 - C'EST À CAUSE D'UN DÉPLACEMENT DE VERTÈBRE

FAUX. Les professionnels des manipulations (ostéopathes, chiropracteurs et même certains kinés) surfent souvent sur cette notion pour expliquer leur intervention. Sauf que "se déplacer une vertèbre, ça n'existe pas. Et heureusement, puisque leur rôle est de protéger la moelle épinière", détaille le Pr Rannou. Seul un violent traumatisme pourrait causer un déplacement, nécessitant alors l'intervention urgente d'un chirurgien de la colonne, pour éviter une paraplégie.

7/10 - UNE HERNIE DISCALE C'EST TOUJOURS TRÈS DOULOUREUX

FAUX. Les douleurs intenses, tel un "coup de poignard", ne sont pas en

mythe, mais elles ne concernent pas toutes les hernies, loin de là. "Le premier stade de lumbago est une déchirure du disque. Quand ce disque déborde sur le canal rachidien, on parle de hernie discale", précise le Pr Maugars. Ce qui est douloureux, c'est quand la hernie provoque une inflammation, parce qu'elle comprime une racine nerveuse. Quand l'excroissance se produit à un endroit où il n'y a pas de nerfs, elle peut donc passer inaperçue. Et disparaître spontanément sans avoir fait "parler" d'elle.

8/10 - POUR ÉVITER D'AVOIR MAL, IL FAUT SE TENIR DROIT

FAUX. Ne te penche pas, assieds-toi droit, mets une planche sous le matelas... Les injonctions au redressement perpétuel ont la vie dure, mais sont fondées sur ce que l'on sait aujourd'hui être un mythe. "Pour éviter un mal de dos, il n'existe pas de posture idéale à adopter", insiste Éric Bouthier. "Le dos n'est pas fait pour se tenir droit en permanence. C'est ridicule, car on a tous naturellement des courbures, et aussi néfastes que de rester avachi en permanence", détaille Alexandra Koren, kinésithérapeute dans le service de rééducation de l'hôpital Cochin. "Le corps est fait pour bouger, en trois dimensions."

9/10 - LES TALONS SONT DÉCONSEILLÉS

FAUX. "Le pied n'explique pas le dos, balaise François Rannou. La moitié des femmes disent avoir plus mal en ballerines, l'autre en portant des talons." Les études qui ont évalué l'incidence de talons hauts sur la courbure ou la musculature du dos n'en ont pas trouvé. La question "doit être laissée à l'appréciation de chacun", conseille le Pr Rannou, avec cette règle de bon sens : porter des chaussures adaptées à son activité. Quant aux semelles orthopédiques, "que ce soit en prévention ou en soin, les études ne leur trouvent pas un très peu d'efficacité sur la lombalgie", indique Éric Bouthier.

10/10 - IL FAUT BOUGER, MÊME QUAND ON A MAL

VRAL. "Quand on ne fait pas de sport, les muscles fondent, s'atrophient", alerte le Pr Yves Maugars. Affaiblis, ils ne soutiennent plus correctement la colonne vertébrale. « Ce qui est vrai pour le muscle l'est aussi pour l'os. Pour bien fonctionner, les disques intervertébraux ont besoin de sollicitations." Alors, si sur l'échelle de la douleur, vous êtes plus près de 10 que de 0, vous pouvez commencer par vous allonger. Mais pas plus de quelques heures ! Après, il faudra se lever, et bouger, au moins 30 minutes par jour, en respectant, bien sûr, vos capacités.

MAL DE HANCHE : 4 RAISONS DE CONSULTER

Quand vient le mal de hanche, on pense souvent à l'arthrose ou à une tendinite. Pourtant, le douleur a parfois d'autres causes qui peuvent être traitées. Raison de plus pour s'en occuper sans tarder. Douleurs, complications. Il faut préciser le diagnostic.

LA DOULEUR PEUT CACHER UNE LÉSION

Certaines lésions peuvent passer inaperçues et devenir invalidantes. C'est notamment de cas du conflit de hanche. Fréquent chez les personnes jeunes, il résulte d'un choc entre la tête du fémur et la cavité articulaire, provoqué par des mouvements amples en flexion (arts martiaux, football, danse, rugby). La douleur, située au niveau de l'aîne, se ravive lorsqu'on tourne la hanche vers l'intérieur.

Malgré sa fréquence chez les sportifs, il reste peu connu et insuffisamment pris en charge. Ce qui n'est pas sans conséquence, puisqu'il évolue vers l'arthrose en l'absence de traitement. En revanche, un diagnostic précoce permet d'intervenir et de prévenir son aggravation. Un geste chirurgical peut-être nécessaire pour éviter l'apparition d'une arthrose.

IL PEUT Y AVOIR DES COMPLICATIONS

Il n'y a pas que les personnes âgées et les sportifs qui sont concernés. Une personne jeune et en pleine forme peut souffrir de douleurs de hanche. Un jogging, un faux mouvement, ou une chute sur les fesses, peuvent provoquer à eux seuls une blessure ou une irritation.

Si la douleur persiste au-delà de 3-4 semaines, mieux vaut consulter. Le risque étant de passer à côté de certaines lésions. Soit parce qu'on oublie d'en parler à son médecin, soit parce que la douleur n'est pas typique. Un bilan s'impose donc en cas de douleur persistante.

IL FAUT PRÉCISER LE DIAGNOSTIC

Une douleur dans le bassin vient le plus souvent d'un problème articulaire. Dans ce cas, le médecin demande des examens complémentaires pour confirmer le diagnostic et localiser la lésion. La radiographie de base, rarement suffisante, sera complétée par une IRM. Lavis d'un rhumatologue ou d'un orthopédiste peut être nécessaire.

LES TRAITEMENTS SONT EFFICACES

Une fois le diagnostic posé, il est possible de se soigner avec des traitements efficaces et bien codifiés. Un exemple : la lésion du labrum, une sorte de « joint » qui entoure et protège l'articulation de la hanche, provoquée 9 fois sur 10 par un conflit de hanche, peut être traitée sous arthroscopie afin d'éviter une détérioration du cartilage et donc une arthrose.

Si le traitement des problèmes articulaires repose le plus souvent sur une intervention chirurgicale, les lésions tendineuses et d'origine nerveuse peuvent être soulagées par une rééducation adaptée.

Merci au Dr François Prigent, chirurgien orthopédiste et au Dr Frédéric Laude, chirurgien orthopédiste-traumatologue.

SCIATIQUE

3 ÉTIREMENTS À FAIRE DÈS LE RÉVEIL

Tous ceux qui ont été cloûés un jour au lit par une sciatique n'ont qu'une seule crainte : que la douleur qui suit le trajet du nerf se relève soudainement. Si vous sentez quelques picotements dans la fesse ou la cuisse, voici des étirements simples à faire dès le réveil dans votre lit. Ils vous apporteront un soulagement immédiat.

Une douleur insidieuse qui court de la fesse au talon annonce souvent le retour de la sciatique. C'est une douleur fréquente qui, 9 fois sur 10, guérit spontanément (avec des anti-inflammatoires et des décontractants quand même !) en 6 à 8 semaines.

Mais pour éviter que la douleur ne se réveille trop souvent, découvrez ces quelques mouvements à faire le matin au réveil. Pour démarrer la journée sans être coincé.

SI VOTRE SCIATIQUE EST DUE À DE L'ARTHROSE

L'arthrose des vertèbres lombaires (également appelée lombarthrose) est souvent due à une inflammation vertébrale ancienne ou à un stress physique exagéré par le travail ou par une pratique sportive.

Les douleurs sont plus ou moins fortes selon l'ampleur de l'arthrose et peuvent parfois irradier et provoquer une sciatique ou une douleur de la cuisse (mégalo).

CET ÉTIREMENT VA AIDER À SOULAGER L'IRRADIATION :

Allongé sur le dos, ramenez doucement les deux genoux vers la poitrine et entourez-les de vos bras pour faire le dos rond. Maintenez cette position pendant 30 secondes. Répétez ce mouvement encore trois fois puis passez à l'exercice suivant. Toujours allongé sur le dos, pliez les jambes, pieds à plat. Dessinez vos abdominaux pour coller le bas du dos contre le matelas. Tenez cette position 5 secondes puis relâchez. Répétez une dizaine de fois.

Pour prévenir la douleur de la sciatique, répétez cet enchaînement



une dizaine de fois chaque matin au réveil.

SI LA SCIATIQUE EST DUE À L'ABSENCE DE SOUPLESSE DE VOS HANCHES

Les muscles fléchisseurs de la hanche sont un groupe de muscles comprenant des muscles de la hanche et du haut de la cuisse.

Ce sont eux qui vous permettent de relever le genou vers votre buste ainsi que de bouger votre jambe d'avant en arrière et de gauche à droite.

Un mode de vie sédentaire et de longues heures en position assise peuvent conduire à des tensions dans ce groupe de muscles, et venir chatouiller le nerf sciatique.

VOICI L'EXERCICE QUI VOUS

RENDRA UNE CERTAINE SOUPLESSE :

Allongé sur le dos, jambes tendues mais pieds fléchis, levez le genou droit vers votre poitrine et placez vos mains derrière le genou.

Tirez doucement votre genou (droit) vers l'épaule gauche et maintenez cette position pendant 30 secondes.

Répétez ce mouvement trois fois, puis faites de même avec la jambe gauche : levez le genou gauche vers votre poitrine et placez vos mains derrière le genou. Tirez doucement votre genou (gauche) vers l'épaule droite et maintenez cette position pendant 30 secondes.

En plus d'étirer les fléchisseurs, cet exercice permet de détendre et d'allonger le bas du dos.

A noter : si vous souffrez d'une blessure au niveau de l'aîne ou de la hanche, voyez avec votre médecin ou votre kinésithérapeute si vous pouvez pratiquer cet exercice.

SI VOTRE SCIATIQUE EST DUE À UNE HERNIE DISCALE

Les vertèbres sont composés d'un anneau fibreux et d'un noyau contenant une sorte de gélatine. Quand cet anneau se fissure (à la suite de microtraumatismes parfois anciens), il arrive que le noyau s'échappe par cette petite déchirure, formant une hernie qui vient comprimer l'une des racines du nerf sciatique. C'est cette inflammation qui provoque la douleur.

L'étirement suivant aide à créer de la distance entre les disques de la colonne vertébrale, afin de soulager la pression sur le nerf sciatique : Allongé sur le ventre, appuyez-vous sur vos avant-bras, posés à plat sur le lit (à la façon du Sphinx !). Levez la poitrine et étirez votre colonne vertébrale depuis le coccyx jusqu'aux vertèbres cervicales. Vous avez le droit de courber le dos. Restez dans cette position pendant 30 secondes en respirant profondément.

Si la douleur est légère, vous pouvez répéter ce même étirement, toujours allongé sur le ventre, mais en étant appuyé sur la paume des mains (placées au niveau des épaules) et non plus sur les avant-bras. Maintenez la position pendant 10 secondes en respirant profondément. Pour prévenir la douleur de la sciatique, répétez cet enchaînement une dizaine de fois chaque matin au réveil.

STRETCHING : BIEN S'ÉTIRER AU RÉVEIL

Au réveil, plutôt que de bondir tel un lion hors de sa cage, prenez le temps de réaliser quelques étirements pour réveiller le corps en douceur. Dorothée Drouff, professeure de yoga à la thalassothérapie de Oustréham, vous propose un enchaînement à faire assis au bord du lit. Que est votre premier réflexe au lever du jour ? Que vous soyez habitué aux routines militaires, ou à l'inverse d'une nonchalance féline, vous devez vous ménager un sas de transition entre le réveil et le saut du lit. Prendre le temps d'émerger et d'éveiller ses sens (et son esprit) prépare à la journée progressivement. Avant de sauter à pieds joints hors de la couette, prenez donc l'habitude de réaliser ces quelques mouvements dynamisants.

Cet enchaînement (qui peut aussi se réaliser sur une chaise, comme dans la vidéo) va réveiller les muscles, les articulations et dégoûter le corps. Commencez par vous placer au bord du lit. Les deux pieds sont alignés et bien ancrés dans le sol. Affichez une posture stable et verticale, comme si vous étiez retenue par un fil des lombaires jusqu'à la tête et qui vous retient au plafond. Le dos ainsi

que la nuque dessinent une belle ligne verticale. La tête est haute, la poitrine sortie et les épaules détendues.

Une astuce : veillez à conserver cette posture d'auto-grandissement tout au long de la journée. Cela éloignera les éventuelles douleurs lombaires, notamment si vous travaillez devant un écran. Associée à quelques postures de yogaffectuées discrètement sur sa chaise, cette position droite garantit stabilité et tonification de la colonne.

Consigne de sécurité : Durant tout l'enchaînement qui suit, veillez à garder le dos droit, la poitrine sortie, le ventre serré. Les épaules restent éloignées des oreilles (pour ne pas tirer sur le trapèze).

ÉTAPE 1 : UN ÉTIREMENT DU DOS

Commencez par vous étirer en crocheteur vos mains vers le ciel. Les bras sont tendus vers le plafond. Levez la tête et accompagnez du regard le mouvement. Profitez quelques secondes de cet étirement bienfaisant de toute la partie supérieure du corps (bras, dos, épaules).

ÉTAPE 2 : DES CERCLES D'ÉPAULES

Détachez les deux mains, et laissez retomber les bras doucement le long du corps. Réalisez à présent plusieurs cercles d'épaules en arrière puis en avant. Les mouvements sont lents et fluides.

ÉTAPE 3 : UN BLOCAGE D'ÉPAULES

Revenez en position de départ puis montez les épaules en direction des oreilles et restez quelques secondes en suspension. Relâchez les épaules doucement pour revenir en position de départ (épaules basses, auto-grandissement). N'hésitez pas à effectuer ce mouvement plusieurs fois.

ÉTAPE 4 : DES MOUVEMENTS DE TÊTE

Penchez la tête doucement à droite puis à gauche. Ces inclinaisons latérales se font sans bouger le corps. Ensuite, tournez la tête tout doucement sur la gauche puis sur la droite. Terminez en penchant la tête vers le bas. Le regard et le menton descendent en direction de la poitrine.

SAHEL LOPIS : impératif de contrecarrer la pensée extrémiste

La Ligue des Oulémas, Prêcheurs et Imams du Sahel (LOPIS) a appelé, samedi à Alger, à la nécessité de contrecarrer la pensée extrémiste, à travers la promotion "des valeurs de modération religieuse", en concentrant sur les "programmes scolaires de l'éducation islamique dans les pays de la région.

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmehdi, a souligné, lors d'une conférence scientifique sur le "Guide scientifique et pratique de prévention du fanatisme et de l'extrémisme", publié par la LOPIS, "l'importance de protéger notre génération et les futures générations contre les dangers du fanatisme et de l'extrémisme, et tout ce que les lobbies, les bandes criminelles et les laboratoires de terrorisme ont produit et exporté vers l'Afrique et le monde dans son ensemble, qui nous interpelle à comprendre les développements survenant en vue de concrétiser les intérêts communs loin des conflits".

Il a ajouté que "les tentatives des forces destructrices pour changer la forme du terrorisme et le transférer d'une région à une autre se sont transformées en un piège dans lequel sont tombés les mêmes parties qui ont travaillé pour exporter la violence à autrui, en particulier vers le continent africain, ce joyau noir, qui souffre des conflits fomentés." Pour faire face au terrorisme, "le guide scientifique de la LOPIS reste une plate-forme à laquelle les spécialistes et les universitaires ont œuvré dur pour prendre en compte tous les aspects scientifiques et pratiques qui peuvent parvenir à une stratégie sûre devant corriger les mauvaises situations, et jusqu'à ce que la modération prévale dans la pensée publique pour affronter les idées destructrices et extrémistes." Il a ajouté que "le prochain effort pour consolider la mise en œuvre du guide scientifique de la LOPIS comprend la publication, la promotion de son contenu et sa traduction dans d'autres langues".

Pour sa part, le président de la Ligue, le Tchadien Abakar Walar a affirmé que "les défis que connaît la région du Sahel, en tête desquels le terrorisme, la



violence, le fanatisme et l'extrémisme religieux, nécessitent, aujourd'hui, l'adoption des programmes d'éducation religieuse modérés qui ancrent les principes suprêmes dans la vie des sociétés tels que l'interdiction de l'effusion du sang, la sacralité de l'honneur et des bien et le rejet de l'injustice sous toutes ses formes".

"Ces principes sont à même de consolider les valeurs du vivre-ensemble en paix loin de toute forme d'extrémisme et ses désastreuses conséquences sur l'ensemble des sociétés de la région", a poursuivi le président de la LOPIS, estimant que le terrorisme est un phénomène étranger à la région Sahel qui, il y a des années, vivait en paix avant qu'elle ne soit menacée dans sa paix sociale".

A l'ombre de ces défis et des dangereuses mutations, M. Abakar appelle à "une action sérieuse pour l'adoption des programmes scientifiques et pratiques, d'où, ajoute-t-il, la focalisation de la Ligue sur la promotion des valeurs de la tolérance pour faire face à la pensée des groupes ex-

trémistes". Cette démarche ne saurait se réaliser sans la consolidation de l'enseignement de l'éducation islamique dans les manuels scolaires.

Ces derniers peuvent être appuyés par le guide publié par la Ligue mis à la disposition des élèves, a rappelé le président de la LOPIS.

Et de préciser "la protection des individus de ses idées fourvoyées devrait se faire à l'aide des programmes d'éducation religieuse qui accordent de l'intérêt aux valeurs morales".

De son côté, le membre de l'unité de coordination et de la communication près la Ligue, le mauritanien Mohammed Ahmed Salem a souligné l'impératif de combattre l'extrémisme et le fanatisme religieux par tout un chacun, ajoutant que "le guide de la LOPIS est le fruit de grands efforts menés dans ce sens et il sera une plateforme pour la coopération entre les peuples M. Ahmed Salem a mis l'accent sur l'impératif de "veiller à intégrer le contenu du guide scientifique dans les programmes scolaires officiels des pays membres".

De son côté, Dr Tidjani Mohamed du Soudan a abondé dans le même sens, précisant que ce guide "pourrait corriger les idées reçues et lutter contre l'exploitation des textes religieux par les extrémistes en vue de justifier leurs actes".

Le SG de la Ligue, Lakhmissi Bezzaz a précisé que ce guide "a été élaboré sur la base des expériences de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, dans l'attente d'autres publications servant la région du Sahel, et l'humanité tout entière".

Le président du Comité scientifique de la Ligue, Mohamed Dhif a mis en avant le contenu du guide qui repose sur trois axes: la terminologie, les valeurs de l'Islam et la correction des concepts qui prêtent à équivoque".

Pour l'intervenant, il s'agit de préciser la terminologie, devenue désormais un outil de violence, ajoutant que "l'arme intellectuelle qui consiste en une bonne définition de la terminologie contribuera à lutter contre la pensée extrémiste et à consolider les valeurs de modération".

SOUDAN Deuxième nuit de sit-in des pro-armée

Des centaines de manifestants entament dimanche leur deuxième nuit de sit-in pour réclamer un gouvernement de militaires, aggravant davantage ce que le Premier ministre Abdallah Hamdok a décrit comme la "pire crise" du Soudan post-Béehir.

Pour les partisans d'un gouvernement civil, fer de lance de la révolte populaire qui a mis fin en 2019 à 30 ans de dictature du général Omar el-Béehir, ce sit-in est un "coup d'Etat" en devenir dans un pays qui en a déjà connu plusieurs.

Mais les protestataires hostiles au gouvernement Hamdok qui ont monté samedi soir leurs tentes devant le palais présidentiel à Khartoum, où siègent les autorités militaires-civiles de transition, n'en démontent pas.

Face à eux, les forces de l'ordre ne sont pas intervenues, alors qu'une semaine auparavant elles avaient interdit à un défilé d'avocats de s'approcher des lieux.

"Le sit-in continue, on ne partira qu'une fois le gouvernement limogé", a affirmé à Ali Askouri, l'un des organisateurs du sit-in. "Nous avons officiellement demandé au Conseil souverain de ne plus traiter avec ce gouvernement."

AFRIQUE DU SUD Vaste campagne de vaccination des jeunes de 12 à 17 ans contre la COVID-19

L'Afrique du Sud va vacciner les jeunes âgés de 12 à 17 ans contre la COVID-19 à partir de la semaine prochaine, a annoncé vendredi le ministre de la Santé, Joe Phaahla.

"Aujourd'hui, je suis heureux d'annoncer que nous avons atteint un stade où nous sommes prêts à procéder à la vaccination des enfants âgés de 12 à 17 ans.

La majorité de cette cohorte est au niveau du collège ou du lycée", a dit le ministre sud-africain.

"Ce service commencera le 20 octobre afin de permettre les préparations nécessaires pour le système d'enregistrement EVDS (système électronique de données de vaccination) et aussi d'autres préparations logistiques", a-t-il ajouté.

Le Comité consultatif ministériel (CCM) a conseillé d'administrer une seule dose du vaccin Pfizer pour le moment, en raison des inquiétudes suscitées par la myocardite rare, une inflammation du muscle cardiaque, qui a été signalée à l'échelle mondiale après une deuxième dose.

M. Phaahla a déclaré que les nouvelles infections par le coronavirus dans le pays au cours des sept derniers jours avaient diminué de 28%, et que les hospitalisations avaient diminué de 3,5%.

L'Institut national des maladies transmissibles (NICD) a affirmé jeudi soir qu'au cours des dernières 24 heures, 942 nouveaux cas avaient été signalés, ce qui porte le nombre total de cas confirmés en laboratoire à 2.914.827 dans le pays.

En Afrique du Sud, 19,8 millions de personnes ont été vaccinées contre le coronavirus, parmi lesquelles 10,5 millions ont été complètement vaccinées.

APS

TUNISIE L'UGTT appelle à présenter les objectifs et mécanismes du dialogue national

L'union générale tunisienne du travail (UGTT) a appelé dans un communiqué à présenter les objectifs et mécanismes du dialogue national annoncé par le président de la république Kais Saïed, estimant que le sauvetage du pays est la responsabilité de tous, a rapporté samedi soir l'agence TAP.

L'organisation syndicale refuse l'idée du retour à la période précédant le 25 juillet, appelant à la nécessité de fixer un délai mettant fin aux mesures exceptionnelles, ajoute

le communiqué, cité par la TAP. Selon la même source, l'UGTT a souligné l'importance des réformes politiques pour dépasser l'échec auquel avait contribué le régime politique actuel, rappelant que cette initiative doit être collective et non individuelle, ayant pour fondement un dialogue global et réel.

La composition du nouveau gouvernement constitue une étape importante vers une sortie de crise, appelant Najla Bouden à présenter son programme et à respecter

le principe de la continuité de l'état pour la mise en œuvre des accords signés auparavant, a-t-on indiqué. L'UGTT se penche actuellement sur la préparation d'un projet de réforme politique et l'élaboration de lois sur les élections, les partis et les associations pour participer au dialogue national qui pourrait aboutir à une réforme profonde, basée sur le principe de l'état de droit et des institutions à même de garantir les libertés et la souveraineté du peuple.

MALI Visite du président en exercice de la Cédéao

Le président ghanéen Nana Akufo-Addo, président en exercice de la conférence des chefs d'Etat ouest-africains, s'est rendu dimanche au Mali.

Le président de transition, le colonel Assimi Goïta, a accueilli dans la matinée à l'aéroport le chef de l'Etat ghanéen, a indiqué la présidence malienne sur les réseaux sociaux. Nana Akufo-Addo, dont

le pays assure la présidence tournante de la Communauté des Etats ouest-africains (Cédéao), était accompagné lors de ces quelques heures par l'ex-président nigérian Goodluck Jonathan, médiateur dans la crise malienne, et l'Ivoirien Jean-Claude Kassir Brou, président de la Commission de la Cédéao. Les autorités ont réservé une rencontre avec les



médias à la seule presse d'Etat après des entretiens avec les

dirigeants maliens au palais présidentiel.

ITALIE Affrontement entre police et anti-pass à Trieste

La police a utilisé lundi des canons à eau et des gaz lacrymogènes à Trieste, un port du nord-est de l'Italie, contre des manifestants protestant contre le pass sanitaire, obligatoire sur tous les lieux de travail depuis vendredi.

Des dizaines de policiers anti-émeutes se sont retrouvés face à des centaines de manifestants, notamment des dockers qui avaient commencé à bloquer l'une des entrées du port dès vendredi, jour de l'entrée en vigueur du pass sanitaire sur le lieu de travail.

La police est parvenue à dégager l'entrée du port au bout de plusieurs heures, reléguant les manifestants sur un parking voisin.

Les dockers avaient appelé vendredi à la grève, bien qu'ayant la possibilité de faire des tests gratuitement, et leur mouvement avait attiré des participants venant d'autres villes.

Le pass sanitaire, qui



provoque que son détenteur est vacciné, guéri récemment du Covid ou a été testé négativement, est devenu obligatoire sur tous les lieux de travail vendredi dans toute l'Italie.

Cette nouvelle réglementation

a provoqué des manifestations dans le pays, mais la plupart sont restées d'ampleur limitée et n'ont pas entraîné de désordres.

A Trieste, plus de 6.500 personnes ont manifesté vendredi au moment du pic de

la mobilisation. Même si plus de 85% des Italiens de plus de 12 ans ont reçu au moins une dose de vaccin, ce qui les rend éligibles pour le pass, on estime à environ trois millions le nombre de travailleurs non vaccinés.

BÉLARUS L'ambassadeur de France expulsé

L'ambassadeur de France au Bélarus, Nicolas de Bouillane de Lacoste, a quitté le pays dimanche à la demande de Minsk qui l'a pressé à la faire avant lundi, ont annoncé les médias. "L'ambassadeur Nicolas de Lacoste a quitté le Bélarus au-

jourd'hui", a déclaré dimanche une porte-parole de l'ambassade citée par l'agence de presse AFP. Selon les médias bélarusses, l'ambassadeur a été expulsé parce qu'il n'a jamais présenté ses lettres de créances au président Alexandre Loukachenko.

Dans un message sur son site internet, l'ambassade de France au Bélarus indiquait que le diplomate avait présenté le 8 décembre 2020 "la copie figurée de ses lettres de créances" au ministre des Affaires étrangères Vladimir Makei. "Le ministère béla-

russe des Affaires étrangères a demandé que l'ambassadeur parte avant le 18 octobre", a indiqué la porte-parole. Cependant, des médias bélarusses rapportent que Minsk avait aussi rappelé son ambassadeur à Paris Igor Fisenko.

HONGRIE Le conservateur Marki-Zay en tête des primaires de l'opposition

L'outsider Peter Marki-Zay, un conservateur âgé de 49 ans, est en bonne position pour remporter dimanche la primaire de l'opposition en Hongrie et affronter le Premier ministre sortant Viktor Orban en 2022, selon des résultats partiels.

M. Marki-Zay, 49 ans, père de sept enfants, a obtenu environ 58% des voix, selon la commission électorale

des primaires, alors que 60% des bulletins ont été dépouillés.

Sa concurrente, l'avocate proeuropéenne de centre gauche Klara Dobrev, a elle récolté 42% des suffrages.

"Je soutiens dès à présent Marki-Zay", a-t-elle déclaré, appelant au rassemblement.

Les résultats définitifs doivent être annoncés plus tard dans la soirée.

La primaire devait désigner un candidat au poste de chef de gouvernement et dans chacune des circonscriptions.

Les organisateurs ont qualifié ces primaires de "succès incroyable".

Elles ont mobilisé plus de 800.000 électeurs au cours des deux tours, soit près de 10 % du corps électoral de ce pays membre de l'Union européenne (UE) comptant 9,8 millions d'habitants.

CHINE Test d'un missile hypersonique en orbite, selon le Financial Times

La Chine a testé une nouvelle capacité spatiale avec un missile hypersonique en orbite, a rapporté samedi le Financial Times.

L'article du quotidien économique et financier britannique, citant plusieurs sources ayant eu connaissance du test, indique que Pékin a lancé en août un missile à capacité nucléaire qui a fait le tour de la Terre en

orbite basse avant de descendre vers sa cible, ratée de plus de 32 kilomètres selon trois sources.

Les sources du FT ont déclaré que le planeur hypersonique avait été transporté par une fusée Longue Marche, dont les lancements sont généralement annoncés, alors que le test d'août a été gardé secret.

Les progrès de la Chine

dans les armes hypersoniques "ont pris le renseignement américain par surprise", selon l'article.

Le porte-parole du Pentagone, John Kirby, a déclaré qu'il ne ferait aucun commentaire sur les détails de l'article, mais a ajouté: "Nous avons clairement exprimé nos inquiétudes concernant le développement militaire que la Chine continue de

poursuivre, qui ne fait qu'accroître les tensions dans la région et au-delà.

C'est l'une des raisons pour lesquelles nous considérons la Chine comme notre défi de stimulation numéro un".

Outre Pékin, les Etats-Unis, la Russie et au moins cinq autres pays travaillent sur la technologie hypersonique.

SALVADOR Des milliers de manifestants contre le président Bukele

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté dimanche dans les rues de San Salvador pour protester contre la politique du président Nayib Bukele, notamment sa décision de faire du bitcoin la deuxième monnaie officielle du pays. "Bitcoin, l'arnaque", "Non à la dictature", "La démocratie ne se négocie pas, elle se défend", "A bas l'autoritarisme", a-t-on pu lire sur les pancartes brandies par les protestataires, qui défilaient à l'appel de plusieurs partis politiques de gauche comme de droite et

d'organisations en tout genre. "Les gens commencent à être fatigués de ce gouvernement autoritaire, antidémocratique. Il nous mène droit vers le gouffre avec ces mauvaises idées qui nuisent à l'économie, comme ce bitcoin", a déclaré Ricardo Navarro, chef de l'organisation écologiste Cesta, un des organisateurs de la manifestation.

Le Salvador est devenu le 7 septembre le premier pays à donner cours légal au bitcoin, au même titre que le dollar américain devenu la monnaie officielle

du pays il y a deux décennies. Le gouvernement a justifié cette mesure par la possibilité de réduire les frais de transfert sur les sommes envoyées au pays par les trois millions de Salvadoriens vivant à l'étranger, dont 2,5 millions aux Etats-Unis, et qui représentent 22% du produit intérieur brut du pays. Mais le Fonds monétaire international, la Banque Mondiale et la Banque Interaméricaine de Développement ont exprimé leur scepticisme et mis en garde le Salvador sur les risques de l'opération.

USA-TURQUIE La Turquie en pourparlers avec les USA pour acquérir des F-16, selon Erdogan

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a déclaré dimanche que son pays était en pourparlers avec les Etats-Unis pour l'acquisition d'avions de combat F-16, après que la Turquie a été exclue du programme de l'avion de combat américain F-35.

La Turquie, qui était partenaire du programme d'avions de combat furtifs américains F-35 à son lancement et comptait en acquérir une centaine, en a été exclue par Washington en 2019 après avoir acheté des systèmes de défense antiaérienne russes S-400.

Ankara réclame désormais une compensation pour son éviction du programme américain, notamment pour le versement de 1,4 milliard de dollars effectué avant son exclusion.

"Nous avons soulevé cette question dans nos entretiens.

Nous attachons de l'importance au dialogue pour trouver une solution à ce problème", a déclaré dimanche à des journalistes M. Erdogan dans un aéroport d'Istanbul, avant de s'envoler pour une tournée en Afrique.

Le projet d'achat par la Turquie d'avions F-16 est "bien sûr lié au problème des F-35", a-t-il indiqué, précisant que les Etats-Unis avaient proposé à la Turquie de vendre des F-16 pour moderniser sa flotte aérienne.

"Nous avons dit que nous prendrions toutes les mesures nécessaires pour répondre aux besoins de défense de notre pays", a poursuivi M. Erdogan, ajoutant que la Turquie travaillait à la modernisation de sa flotte d'avions de guerre.

BRÉSIL Covid : la divulgation d'un rapport incriminant Bolsonaro reportée

Le Sénat du Brésil a annoncé dimanche le report d'une journée, de mardi à mercredi, de la divulgation très attendue d'un rapport d'une commission d'enquête censé incriminer Jair Bolsonaro pour sa politique jugée irresponsable et "criminelle" durant la pandémie de coronavirus.

Les sénateurs souhaitent avoir une journée supplémentaire pour débattre du contenu de ce rapport de 1.000 pages, qui sera finalement "lu mercredi par le rapporteur Renan Calheiros", a annoncé le président de la commission, Omar Aziz, sur Twitter.

Et le vote pour l'approbation de ce rapport par la commission, prévu initialement ce mercredi, aura lieu la semaine suivante, le 26 octobre, a-t-il ajouté.

VENEZUELA L'opposition exhorte le gouvernement à reprendre le dialogue

L'opposition vénézuélienne a appelé le gouvernement du président Nicolas Maduro à reprendre le dialogue, après le retrait du parti au pouvoir du prochain round de négociations qui devait commencer dimanche à Mexico.

"Nous appelons l'autre partie à reprendre les séances à Mexico aussi tôt que possible pour arriver aux accords nécessaires", a déclaré Gerardo Blyde, chef de la délégation de l'opposition, lors d'une conférence de presse à Mexico. Les négociations devaient durer jusqu'à mercredi.

Le gouvernement Maduro a annoncé samedi qu'il ne participerait pas aux discussions après l'extradition du Cap-Vert vers les Etats-Unis d'Alex Saab, un Colombien accusé de blanchiment d'argent détourné de l'aide alimentaire au profit du dirigeant socialiste vénézuélien. "Personne n'est plus important que le peuple vénézuélien", a estimé M. Blyde, qui a déploré un "nouveau délai" dans les négociations, commencées en août sous l'égide de la Norvège. Caracas demande un allègement des sanctions occidentales, tandis que l'opposition menée par Juan Guaidó veut des garanties d'élections régionales équitables en novembre.

DÉCRET SUR L'INFORMATION EN LIGNE

Un texte pour protéger les droits et libertés des parties exerçant dans la diffusion électronique (Belhimer)

Le ministre de la Communication, Ammar Belhimer a affirmé dimanche que le décret exécutif régissant l'information en ligne vise à "encadrer et organiser l'information en ligne et à réguler cette activité pour mettre fin à l'anarchie qui prévalait, l'objectif étant de garantir une large protection des droits et des libertés des parties exerçant dans la diffusion électronique".

Soulignant que l'information en ligne est caractérisée par "la possibilité d'y accéder rapidement et en permanence et que la loi n'a pu maîtriser totalement ses répercussions et incidences sur l'ordre public", le ministre a indiqué dans une interview accordée, au site "Akhbardzair" que "bien qu'elle renforce la capacité de diffusion des informations, elle compte, en parallèle, sur un intermédiaire dont les spécificités reflètent la difficulté de définir une réglementation protégeant efficacement les droits concurrents (liberté de la presse et les droits des personnes et des entreprises)".

D'autre part, le ministre a indiqué que l'information en ligne "peut contribuer efficacement aux efforts collectifs de démocratie et de conscience morale dans la vie publique", rappelant que le texte réglementaire a défini "les règles régissant la forme de la déclaration relative à la création d'un journal électronique ou des services audiovisuels en ligne, le directeur du dispositif médiatique renseigne le formulaire de la déclaration en ligne, avant son dépôt auprès des services concernés pour consacrer le principe de liberté d'investissement dans les dispositifs médiatiques via internet, outre la liberté d'expression".

"S'agissant des "principales conditions" prévues par le décret exécutif fixant les modalités d'exercice de l'activité d'information en ligne, il a cité l'article 6 stipulant que "l'activité médiatique en ligne obéit à la publication en tant que site électronique, dont l'hébergement matériel et logique est exclusivement domicilié en Algérie dans le domaine dz", précisant que "l'hébergement matériel et logique signifie que toutes les ressources (équipements, programmes, main d'oeuvre, créativité et exploitation) nécessaires pour

l'hébergement d'un site sont disponibles en Algérie".

Le ministre a souligné que la promulgation du premier texte réglementaire de la presse électronique en Algérie "a permis à plusieurs sites électroniques de régulariser leur situation et de mener leurs activités de façon légale, et partant mettre terme à la confusion marquant ce genre de médias pendant plus de 8 ans de vide juridique".

Répondant à une question sur les normes de publicité électronique, le ministre a indiqué "même si elles sont en termes de référence et de principes généraux presque similaires à celles régissant l'octroi de la publicité à la presse écrite", ce volet "sera défini-catégoriquement-par la loi sur la publicité qui compte parmi l'un des principaux chantiers du secteur de la communication".

Le ministère, poursuit-il, "a défini plusieurs critères pour bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement, dont certains sont techniques puisés des dispositions du décret exécutif régissant ce type d'activité médiatique, en tête desquelles figure la réservation d'un nom de domaine (.dz) et son activation, en plus d'autres critères liés à la mesure de l'interaction avec le public en termes de nombre de visiteurs du site de son audience sur les médias sociaux.

A ce propos, M. Belhimer a indiqué que le ministère de la Communication avait organisé un "workshop interactif" sur les médias électroniques le 20 février 2020, suite aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sur "la nécessité de régler le statut juridique des journaux électroniques domiciliés en Algérie. Il a affirmé avoir appelé, par cette occasion, à "l'accompagnement et à



l'organisation de la presse électronique en Algérie et à lui donner un cadre juridique, de manière sûre et ordonnée, qui lui permette de consolider les acquis dans ce domaine, et d'actualiser en permanence les innovations dans le domaine de la communication numérique, au motif que le choix stratégique de l'Etat est désormais axé autour de la production de contenus algériens de forte présence sur la toile".

A cet égard, le ministre de la Communication a expliqué que cette mesure était intervenue comme "une prospection des événements de l'heure, en particulier ceux qui concernent l'escalade de l'agression sioniste-marocaine contre l'Algérie après l'empressement pour la normalisation et l'atteinte aux droits du peuple sahraoui à l'autodétermination".

Le ministre a rappelé que "plus de 140 accusés de réception de déclarations de sites électroniques ont été remis durant le premier semestre de l'année 2021" et ce, aux fins de les domicilier "physiquement et logiquement" avec l'extension du nom de domaine (.dz).

"Il a été procédé durant le premier semestre 2021 à la remise de plus de 140 accusés de réception de déclarations de sites électroniques aux fins de les domicilier physiquement et logiquement avec l'extension du nom de domaine (.dz), et leur octroyer une attestation d'enregistrement, ce qui révèle que les services du ministère de la Communication ont atteint l'objectif tracé à la faveur de la mobilisation de tous les moyens matériels et humains".

NAAMA

Coup d'envoi du 13^e festival de la musique et de la danse Diwan à Ain Sefra

Le coup d'envoi du 13^e festival de la musique et de la danse Diwan a été donné dimanche soir au stade "Arfaoui Mohammed" d'Ain Sefra (Naama), avec la participation de 13 troupes dans ce genre musical authentique.

La troupe "Ouled Gaada" d'Ain Sefra a ouvert le bal avec des chansons du patrimoine religieux et culturel de la région, sur des airs musicaux exécutés par un joueur sur le Gombri instrument à cordes

traditionnel), du Karkabo et des tambours et des danses, qui ont agrémenté le public à l'ouverture de cette manifestation, qui a réuni des fans de la musique Diwan de la wilaya et d'autres régions, l'assistance a eu également droit à des spectacles de la troupe "Diwan Ouled Ahl El Tarh" de Béchar, qui a divertit avec des morceaux du Diwan et du genre sahraoui qui caractérise cette région sud-ouest du pays.

La première journée a été

marquée par le passage des groupes "Diwan Relizane", "Diwan Kenadsia" et "Essed Seghir" sur la scène avec des chants et nouveaux albums accompagnés de danse diwan, dans le cadre de la compétition dans cette manifestation artistique nationale.

La deuxième journée de ce festival sera animée par les groupes "Sidi Blal" de Mascara et "Fares Fann Diwan" d'Oran et d'autres en lice sous la

supervision d'un jury composé de musiciens et de spécialistes.

Une centaine de musiciens des groupes Diwan de plusieurs régions du pays animent jusqu'au 21 octobre en cours ce festival, qui s'inscrit dans le cadre des efforts de préservation et de protection du patrimoine culturel national, ont souligné les organisateurs.

Les jeunes venus suivre ces spectacles et les fans de ce genre musical ont apprécié la bonne organisation et les moyens

mobilisés pour la réussite de ce festival.

abrité pour la première fois par la ville d'Ain Sefra après la décision du ministère de la Culture et des Arts de sa reconversion vers la "capitale des Ksours".

Cette manifestation culturelle prévoit des débats de recherches effectuées par des musiciens et des universitaires locaux liées à la richesse artistique de la musique et de la danse Diwan.

MUSÉES

Oran : nécessité d'une formule pour unifier l'inventaire des collections des musées (rencontre)

Des spécialistes des musées nationaux ont souligné, dimanche à Oran, la nécessité d'une formule pour unifier l'inventaire des collections muséales par l'utilisation de l'outil numérique pour être en phase avec les développements réalisés dans ce domaine.

En marge des travaux d'une journée d'étude sur le thème "l'inventaire des musées : difficultés et horizons", tenue à Oran, le chef de département de l'inventaire, de la conservation et de la restauration du musée de Setif, Nacer Boulahia, a indiqué que la problématique qui se pose actuellement dans l'opération d'inventaire des collections des musées diffère d'un musée à un autre, ce qui nécessite l'unification les fiches techniques et l'utilisation de technologies modernes.

M. Boulahia, qui a abordé dans son intervention les lois promulguées par le

législateur algérien concernant l'opération d'inventaire des collections des musées, des sites archéologiques et des parcs nationaux, a estimé que l'utilisation des technologies modernes dans l'opération d'inventaire "a une grande importance afin qu'elle soit en phase avec les normes utilisées dans les musées mondiaux".

De son côté, le chef du département de l'inventaire, de la conservation et de restauration du musée "Cirta" de Constantine, Mme Lanani Nedjma, a souligné que l'unification des fiches techniques d'inventaire est nécessaire, du point de vue de la forme et du contenu, avec leur arabisation.

Elle a estimé également nécessaire la collaboration entre les différents musées nationaux, qui "permettra une bonne présentation et facilitera la tâche aux spécialistes, aux chercheurs et aux

étudiants universitaires". Pour cette intervenante, l'organisation de sessions de formation par le ministère de la culture et des Arts, ainsi que des rencontres sur l'inventaire des musées est nécessaire.

Dans le même contexte, la conservatrice du patrimoine culturel du musée "Bardo" d'Alger, Faïrouz Boukhanoufa, a indiqué que "celui qui travaille dans l'inventaire doit connaître ses techniques et l'opération doit être réalisée de manière correcte, afin que chaque pièce du musée ait un numéro d'inventaire précis".

Afin de développer la fiche technique des collections des musées, la spécialiste de la restauration du même musée, Allaki Karima, a indiqué que le musée "Bardo" œuvre à concrétiser un projet développé concernant l'utilisation du système "code à barres" permettant de rechercher facilement une pièce archéologique dans

les magasins. Pour sa part, le conservateur principal du patrimoine culturel du musée "Ahmed Zabana", Kaddour Medjahed, a indiqué qu'un travail s'effectue actuellement au niveau d'un atelier de cette journée d'études pour dégager une formule dans l'opération d'unification de l'inventaire des collections des musées et échanger les expériences avec les musées participants et conclure avec des recommandations qui seront transmises au ministère de tutelle.

Lors de cette rencontre, qui a vu la présence d'archéologues, d'universitaires et d'étudiants, des conférences ont été animées par des enseignants des universités de Mascara et d'Oran, ainsi que du directeur du musée "Bordj Turc" de Mostaganem. Une exposition de photos sur les massacres du 17 octobre 1961 a été mise sur pied en marge de cet événement.

TÉLÉCOMMUNICATIONS Qualité de services : l'ARPCÉ lance le "3333" pour le grand public et les professionnels

L'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCÉ) a mis à la disposition du grand public et des professionnels un numéro court "3333", dans le cadre de l'amélioration de la qualité de ses prestations de services.

Ce numéro permet de router les appels en fonction de la demande de l'appelant vers la direction concernée par sa requête, indique un communiqué de l'ARPCÉ.

Pour toute information concernant l'homologation, la numérotation, la plainte en brouillage, les équipements et logiciels d'encryptions et les fréquences radioélectriques, il faut demander la direction technique, en composant le numéro "1".

Pour toute information relative aux services centre d'appels (Call Center), les services de fourniture d'accès internet, les services VOIP, Audiotex, Hébergement et

stockage en Cloud Computing et les services de Géolocalisation, l'intéressé doit demander la direction des opérateurs et prestataires de services, en composant le numéro "2".

S'agissant de la direction de la Poste, il faut demander utiliser le "3" pour toute information concernant l'Autorisation d'exploitation des services postaux et le Certificat d'enregistrement pour l'exploitation des services postaux. Pour toute réclamation relative aux services des communications électroniques, l'intéressé doit composer le "4" pour demander le département de protection des droits des abonnés, précise l'ARPCÉ.



CORÉE DU SUD Des suspects d'attaques par ransomware appréhendés

Des membres d'un réseau criminel international soupçonnés d'avoir effectué des attaques massives par ransomware contre des entreprises et universités sud-coréennes en 2019 ont été appréhendés dans le cadre d'une enquête internationale, a affirmé vendredi l'Agence nationale de la police coréenne (KNPA).

L'enquête, qui a impliqué la police sud-coréenne, son homologue ukrainienne, le Federal Bureau of Investigation (FBI) des Etats-Unis et l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), a permis de placer en détention quatre membres de l'organisation criminelle, dont son cerveau, pour blanchiment d'argent, selon la KNPA.

Les quatre mis en cause, dont trois

Ukrainiens, sont accusés d'avoir distribué le "ransomware Clop" à quatre universités et entreprises sud-coréennes en février 2019, perturbant ainsi 720 systèmes informatiques contenant des données académiques et commerciales et extorquant d'elles des sommes en bitcoins, dont la valeur est estimée aujourd'hui à 3,8 millions de dollars US, en contrepartie du décryptage de leurs réseaux informatiques, a expliqué la KNPA.

La police coréenne a ajouté avoir mis en examen les quatre suspects pour piratage informatique, chantage et dissimulation de gains provenant des activités criminelles et avoir entamé les procédures afin d'extrader en Corée deux d'entre eux, à l'encontre desquels des mandats d'arrêt ont été émis dans un pays étranger dont le nom n'a pas été dévoilé.



CHINE - ESPACE Le vaisseau chinois Shenzhou-13 s'est arrimé à la station spatiale



Les trois spationautes de la plus longue mission habitée chinoise se sont arrimés avec succès à la station spatiale chinoise samedi, a annoncé l'agence étatique Chine Nouvelle.

Le vaisseau Shenzhou-13 transportant les spationautes s'est arrimé au port radial de la station spatiale, a indiqué Chine Nouvelle, citant l'Agence chinoise des vols spatiaux habités (CMSA). A environ 350-400 km d'altitude, les trois spationautes vont

séjourner dans Tianhe ("Harmonie céleste"), le seul module déjà en orbite sur les trois qui constitueront à terme la station spatiale.

Six mois durant, ils devront poursuivre la construction de la station, vérifier les différents équipements, mais aussi réaliser des expériences scientifiques, notamment en faisant remonter de précieuses informations sur la façon dont leur corps s'adapte à ce long séjour. Les spationautes réaliseront également

deux ou trois sorties dans l'espace.

Leur séjour permettra de doubler le record de durée pour une mission habitée chinoise, établi en septembre par les membres de la mission précédente, Shenzhou-12, restés trois mois dans Tianhe. "La raison de ce séjour prolongé, c'est de gagner en expérience en matière de missions de longue durée", explique Erik Seedhouse, un professeur spécialisé dans les opérations spatiales à l'Université d'aéronautique Embry-Riddle, aux Etats-Unis. "La principale difficulté pour les astronautes, ça va être de maintenir leur masse musculaire et de réduire leur perte osseuse" dans un environnement en apesanteur qui affaiblit les organismes.

RUSSIE - ESPACE La Station spatiale ISS brièvement désaxée après l'allumage d'un moteur

La Station spatiale internationale est sortie vendredi de son axe orbital après l'allumage des moteurs d'un vaisseau russe, a annoncé Moscou, affirmant toutefois que le problème avait été résolu et qu'il n'y avait "pas de danger".

Le test des propulseurs de Soyouz MS-18 a eu pour résultat "une réorientation temporaire de la Station spatiale internationale" (ISS), a annoncé l'agence spatiale russe Roscosmos dans un communiqué.

L'orientation normale "a été promptement rétablie grâce à l'action" des membres russes du personnel de l'ISS, a ajouté Roscosmos.

"La station et les équipes à bord ne sont pas en danger", a insisté l'agence russe.

Ce n'est pas la première fois qu'un



incident de ce type se produit à bord de l'ISS, un laboratoire scientifique international qui gravite en orbite autour de la Terre.

En juillet, l'allumage inattendu des moteurs du module russe Nauka, amarré à l'ISS, avait déplacé la station de 45 degrés hors de sa position.

L'équipage avait dû allumer les propulseurs du segment russe de la station pour la rétablir.

Programme de la soirée

20:05



Koh-Lanta la légende

La compétition se fait de plus en plus difficile, à mesure que les jours passent, les aventuriers devant parvenir à faire abstraction de la faim et la fatigue grandissantes. Entre l'épreuve de confort, qui assure au vainqueur une récompense bien utile pour reprendre des forces ou se remonter le moral, et celle d'immunité, cruciale, les candidats doivent continuer à nouer des alliances et élaborer des stratégies. Tous savent en effet que seulement trois d'entre eux pourront, à la fin de l'aventure, monter sur les mythiques poteaux de Koh Lanta.

france 2 20:05

Les pouvoirs extraordinaires du corps humain



L'arthrose touche 10 millions de français. Elle est due à une usure du cartilage mais aussi à une inflammation de tous les tissus qui entourent l'os, provoquant douleur et perte de mobilité. Quant à l'ostéoporose, elle n'est pas douloureuse mais induit une baisse de la densité de l'os et des modifications de son architecture. L'os est plus fragile, donc le risque de fracture augmente. Adriana Karembou et Michel Cymes partent à la découverte des techniques pour préserver et retarder les phénomènes liés à ces maladies osseuses qui ne sont seulement pas dus à l'âge.

france 3 20:05

La mort est dans le pré



Le cadavre d'un homme, une étiquette bovine accrochée au cou avec la mention « Peuvent-ils souffrir ? », est retrouvé dans l'entreprise d'abattage et de conditionnement de viande Chevalier. Le cadavre s'avère être celui de Pierre Luchaire, un flic infiltré, appartenant à une division authentique et méconnue de la police, spécialisée dans la surveillance vétérinaire nationale. Etienne Barjac, commandant de l'IGPN, la police des polices, est alors dépêché auprès de la jeune commandante Samira Masson dont c'est la première enquête.

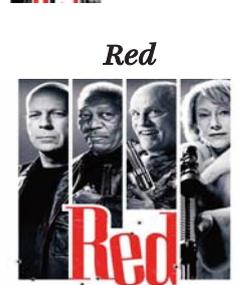
CANAL+ 20:05

Football / Ligue des champions



Après le nul concédé face à Bruges et la victoire acquise contre Manchester City, Ander Herrera et les siens veulent faire le plein de points lors de la double confrontation face aux Allemands du RB Leipzig, pour conforter leur premier place du groupe. Mauricio Pochettino, le coach du PSG, compte sur le trio Lionel Messi, Kylian Mbappé et Neymar Jr. pour trouver la faille ce soir. De son côté, Leipzig emmené par Christopher Nkunku, vient au Parc des Princes avec l'ambition de prendre le point du match nul avant un match retour presque décisif le 3 novembre prochain.

20:05



Red

Ancien agent de la CIA, Frank Moses a bien du mal à se faire à sa nouvelle vie de citoyen lambda. Il tue le temps en parlant au téléphone avec Sarah Ross, chargée de clientèle dans sa caisse de retraite. Un jour, une unité d'élite fait irruption chez lui pour le supprimer. Il réussit in extremis à neutraliser les tueurs et se précipite auprès de Sarah, craignant pour sa vie. Frank doit vite comprendre qui veut l'éliminer et pourquoi. Pour se faire, il monte une équipe avec ses anciens collègues à la CIA, Joe, Marvin et Victoria.

Jeux

Samourai-Sudoku n°28120

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«Les jaloux détruisent ce qu'ils sont incapables de créer.»

Paul Guth

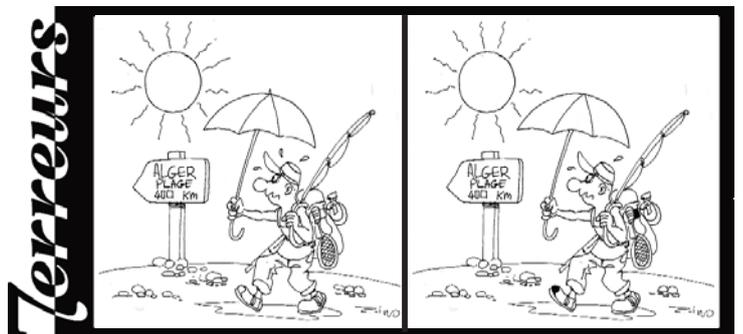
Mots croisés n°2820

Horizontalement:
Verticalement:

- Grande bienveillance
- Chaleureux - Pied-de-veau
- Tenué - Evaluera
- Petit ennui - Grande liane - Cri de désapprobation
- Mettre en quarantaine - Devint audacieux
- Mammifère aquatique - Douleur
- Sa tenue est très légère - Discipline sévère
- Charge de dirigeable - Sommes dans l'embarras
- Sommet dans le genre - Coïncé
- Unités de mesure d'énergie

- A - Fille moyenâgeuse
B - Capable de rayonner
C - A refaire - Frère d'Electre
D - Parure de papillon - Camelote
E - Gros mot de bébé - Victoire d'Empire - Petit platine
F - Scanné
G - Diriger - Logement de pierres
H - Être en évidence
I - Exceptionnels - One man show
J - Série de lustres - Fin de prière
K - Terrain de courses - Napperon
L - Parsemé d'ornements - Rites d'antan

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



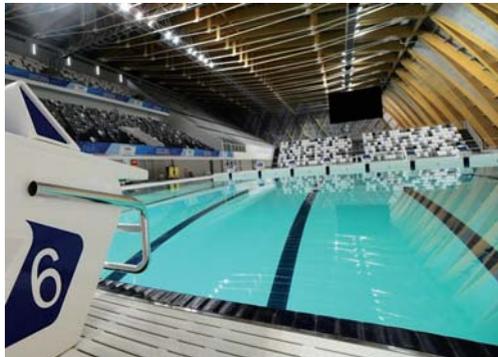
NATATION - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE OPEN 3^e place pour l'Algérie, bilan "positif", estime le DEN

La sélection algérienne de natation, avec 11 médailles (2 or, 2 argent et 7 bronze), a terminé à la 3^e place des championnats d'Afrique Open à Accra au Ghana (11-17 oct.), un bilan jugé "positif" par le directeur des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne de natation (FAN), Lamine Ben Abderrahmane.

La sélection algérienne a été présente au rendez-vous d'Accra avec cinq nageurs dont Ouassama Sahnoune et Amel Melih, qui ont pris part aux Jeux olympiques de Tokyo ainsi que Ramzi Chouchar et Jaouad Syoud qui ont participé au championnat de France et Abdellah Ardjoune (ASPTT Alger), tandis qu'Anis Djaballah, blessé, a déclaré forfait.

"C'est un bilan que je considère positif pour la natation algérienne avec à la clé 11 médailles dont deux en or obtenues par notre nageur Jaouad Syoud, ce qui nous a permis de terminer à la 3^e place au classement général", a indiqué Ben Abderrahmane à l'APS, joint par téléphone depuis Accra.

La satisfaction affichée par le DEN est d'autant plus importante au vu du "manque de compétition des nageurs qui viennent juste de commencer leur préparation, ce qui est de bon augure pour la suite de la saison sportive". Le rendez-vous africain d'Accra a vu la consécration de Jaouad Syoud qui a offert à l'Algérie deux médailles d'or au 200 m 4 nages et 100 m papillon, en dépit de la piètre prestation de son coéquipier Ouassama Sahnoune qui vient d'intégrer le club allemand de Francfort.



Syoud (21 ans) dont c'est la première participation à des championnats d'Afrique, a su arracher le titre africain dans sa spécialité fétiche qui est le 200 m 4 nages avec un chrono de 2:02.46, relativement loin de son record personnel (et record d'Algérie) qui est de 1:59.80. Le nageur de l'Olympic de Nice (France) a dominé cette spécialité au cours des derniers mois, arrivant même à améliorer son temps à plusieurs reprises, devenant le premier Algérien à nager au-

dessous des deux minutes au 200 m 4 nages. Il a également ajouté une médaille de bronze au 100 m brasse (1:03.10). "Syoud a confirmé sa forme ascendante après avoir raté une participation aux derniers Jeux olympiques de Tokyo, se contentant des minima B, mais il a su revenir à la compétition et honorer les couleurs nationales avec ces deux médailles d'or", a ajouté Ben Abderrahmane. De son côté, Amel Melih a récolté quatre médailles dont une en argent au 50 m dos (30.02) et trois bronze aux 100 m nage libre, 50 m pa-

pillon et 50 m nage libre.

Abdellah Ardjoune a remporté pour sa part une médaille d'argent au 50 m dos (25.78) et une en bronze au 100 m dos, une belle prestation pour le natif d'Alger alors qu'il manquait énormément de compétition en raison de la pandémie.

Même chose pour Ramzi Chouchar qui a clôturé la participation algérienne avec une médaille de bronze en eau libre (3 kilomètres), la 2^e pour lui dans cette compétition après celle obtenue au 200 m papillon. "Tous les nageurs ont fait de leur mieux pour décrocher un podium en présence des meilleurs nageurs égyptiens et sud-africains. Ardjoune était le seul à s'entraîner sur le sol algérien, il a souffert des fermetures répétées des infrastructures sportives", a conclu le DEN.

La 14^e édition des championnats d'Afrique Open, prévue initialement à Durban en Afrique du Sud en avril 2020, avait été reportée à cause de la pandémie de Covid-19. Quelque 400 athlètes de plus de 30 pays, dont cinq Algériens, étaient présents dans la capitale ghanéenne qui a accueilli la compétition pour la première fois de son histoire.

NATATION/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE OPEN Nouvelle médaille de bronze pour l'Algérie

Le nageur algérien Remzi Chouchar a décroché dimanche soir la médaille de bronze du 3 km en eau libre, lors de la dernière journée des Championnats d'Afrique Open, à Accra (Ghana). L'Algérie boucle ainsi sa participation à la troisième place au classement général avec 11 médailles au

compteur (2 or, 2 argent et 7 bronze). Ces médailles ont été l'oeuvre de Jaouad Syoud (2 or et 1 bronze), Abdellah Ardjoune (1 argent et 1 bronze), Remzi Chouchar (2 bronze) et Amel Melih (1 argent et 3 bronze). La 14^e édition des Championnats d'Afrique Open, prévue initialement à Durban en

Afrique du Sud en avril 2020, avait été reportée à cause de la pandémie de COVID-19. Quelque 400 athlètes de plus de 30 pays, dont cinq Algériens, étaient présents dans la capitale ghanéenne qui a accueilli la compétition pour la première fois de son histoire.

JM ORAN-2022 Lancement des travaux de rénovation du stade d'athlétisme les "Castors"

Le stade d'athlétisme des Castors, à Oran a été fermé pour permettre le lancement d'une vaste opération de réaménagement en prévision de la 19^e édition des jeux méditerranéens (JM) prévue dans cette ville l'été prochain, a-t-on appris lundi auprès de la direction de cette infrastructure. Les travaux en question concernent la pose d'une nouvelle piste d'athlétisme et la rénovation des vestiaires, des tribunes et du réseau d'éclairage, a indiqué à l'APS, Nouredine Abaïdia, le directeur de cette unité relevant de la direction locale de la jeunesse et des sports. D'autres travaux sont aussi programmés et qui touchent les accès de ce stade, le seul jusque-là dédié à l'athlétisme au niveau de la capitale de l'Ouest, a-t-il souligné. Trois entreprises, chacune dans sa spécialité, ont été engagées pour effectuer les travaux de réaménagement de cet équipement, qui subit pour la première fois ce genre d'opérations depuis sa construction, soit depuis un peu plus de 20 ans, a encore ajouté son directeur. Les entreprises désignées, qui ont ouvert leurs chantiers en début de cette semaine, se sont engagées à achever leurs tâches dans un délai ne dépassant pas les six mois, a-t-on fait savoir. En attendant, M. Abaïdia a lancé un appel aux athlètes qui s'entraînent dans ce site pour "s'armer de patience", poursuivant qu'il comprenait "leur désarroi" après la fermeture du stade "vu qu'il s'agit du seul espace à Oran dédié à cette discipline". Le stade des "Castors" sera utilisé, lors des JM (25 juin-5 juillet) comme base d'entraînement des participants dans les épreuves d'athlétisme, alors que la compétition officielle est prévue au stade de 40.000 places relevant du complexe olympique en cours de réalisation. Ce dernier comporte également un stade d'athlétisme de 4.200 places qui servira à l'échauffement des athlètes lors des JM, rappelle-t-on.

CYCLISME/CHAMPIONNATS ARABES DES NATIONS Les cadets en stage de présélection à Alger

Huit jeunes cyclistes, composant un groupe élargi de la sélection algérienne des cadets, sont en stage de présélection à Alger jusqu'au 25 octobre, en prévision des Championnats arabes de la catégorie qui auront lieu au mois de novembre prochain au Caire (Egypte), a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération (FAC). Il s'agit de Bachir Chenafi, Mounir Lalaoui, Rayan Debbab, Ryad Bakhti, Djaoued Nhari, Ismail Haddad, Nacer Allah Essemiani et Anes Ryahi, sous la direction de l'entraîneur national adjoint Mohamad Kenanes, secondé par Lyès Chérif. La présélection avait démarré avec un effectif de 15 cyclistes. A l'issue de ce premier stage, sept athlètes ont été éliminés, faisant que ce deuxième stage se déroule avec un effectif de huit athlètes. Le staff technique national procédera à une nouvelle élimination à l'issue de ce stage, en ne retenant que six éléments pour faire partie du voyage au Caire. "Avant leur départ en Egypte, les éléments sélectionnés bénéficieront d'un dernier stage de préparation, prévu du 31 octobre au 10 novembre", a-t-on encore précisé de même source. Ces Championnats arabes des nations de cyclisme se dérouleront sous forme de festivals du 12 au 28 novembre.

ESCRIME - IER CIRCUIT DE FRANCE - FLEURET MASCULIN DES U17 L'Algérien Fellah en bronze

Le jeune escrimeur algérien Dani-Adam Fellah a remporté la médaille de bronze dans l'épreuve du fleuret masculin au 1^{er} Circuit national de France, catégorie des moins de 17 ans, en cours à Paris. L'international algérien, sociétaire du club de Strasbourg, s'est en effet incliné (15-8) en demi-finale contre Helmy Cocoynacq, qui lui défend les couleurs d'une formation parisienne. Pour atteindre les demi-finales, Fellah a dû passer cinq tours, à savoir le tableau des 128, des 64, des 32, des 16 et celui des 8. Un total de 230 athlètes de différentes nationalités participent à ces épreuves à Paris, dont une grande majorité est sociétaire de clubs français.

APS

CAN DE TENNIS - ALGÉRIE Sahtali et Aissa-Khalifa dominant les matchs de sélection

Les deux joueurs Toufik Sahtali et Mohamed Amine Aissa-Khalifa ont intégré l'équipe nationale seniors en vue de sa participation à la Coupe d'Afrique des nations, programmée du 8 au 14 novembre en Tunisie, à l'issue des matchs de sélection tenus samedi et dimanche au Tennis club de Bachdjarah (Alger). Sahtali et Aissa-Khalifa ont dominé les débats en enregistrant respectivement 3 et 2 victoires. Outre les deux lauréats, cette sélection - qui s'est déroulée en format

Round-Robin - a regroupé 2 autres joueurs : Aymen Ali-Moussa et Said Ounis, tandis que quatre tennismen convoqués se sont absentés pour diverses raisons, à savoir Samir Hamza-Reguig, Ryad Anseur, Mohamed Ali-Abbisi et Mohamed Lebdi Forkan.

Résultats complets de la sélection:

1^{re} journée

Toufik Sahtali bat Aymen Ali-Moussa 6-2 6-4

Mohamed Amine Aissa-Khalifa bat Said Ounis 6-4, 2-6, 6-4

2^e journée

Toufik Sahtali bat Mohamed Amine Aissa-Khalifa 6-3, 1-0 (abandon)

Aymen Ali-Moussa bat Said Ounis

7-6, 6-7, 6-2

3^e journée

Mohamed Amine Aissa-Khalifa bat Aymen Ali-Moussa 6-1, 4-6, 6-1

Toufik Sahtali bat Said Ounis 6-2, 4-6, 6-1.

TENNIS DE TABLE - TOURNOI OPEN DE TUNIS La sélection algérienne à nouveau en stage de préparation

La sélection algérienne de tennis de table entame lundi un deuxième stage de préparation de quatre jours à Tikjda (Bouira), en prévision de sa participation au tournoi international Open de Tunis prévu du 23 au 27 octobre, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FATT). L'élite algérienne de tennis de table avait clôturé samedi dernier un premier stage de préparation entamé le 14 octobre en présence de 18 pongistes dont neuf dames sous la conduite du duo d'entraîneurs, Hocine Rebai (messieurs) et Belhocine Mustapha (dames). Selon le président de la FATT, Toufik Aïlem, le premier stage avait permis d'évaluer le niveau des athlètes après l'arrêt des activités en raison de la pandémie de la Covid-19 et d'en sélectionner les meilleurs d'entre eux pour défendre les couleurs nationales dans les compétitions internationales. Après le tournoi Open de Tunis, la sélection algérienne effectuera un troisième regroupement dans l'optique des Mondiaux "Individuals" prévu du 23 au 29 novembre prochain aux Etats-Unis d'Amérique,

puis les Mondiaux " par équipes " en Chine, début 2022. "Notre objectif est d'assurer une bonne préparation à notre élite nationale afin qu'elle puisse honorer les couleurs nationales dans les compétitions internationales, notamment aux prochains jeux méditerranéens d'Oran-2022, où nous ambitionnons de hisser haut les couleurs nationales", a indiqué Toufik Aïlem. La participation algérienne aux différents rendez-vous internationaux offre l'opportunité de récolter un maximum de points, en vue d'une qualification aux jeux olympiques-2024 de Paris. Concernant l'introduction du tennis de table dans les établissements scolaires, Aïlem a souligné qu'il s'est entendu avec le président de la Fédération du sport scolaire pour "conclure une convention entre les deux fédérations en vue d'introduire la pratique du tennis de table dans les écoles et déceler les jeunes talents". Par ailleurs, le président de la FATT a fait part de l'organisation, dans les prochaines semaines, d'un stage de préparation pour entraîneurs-débutants et pour les arbitres.

LIGUE 1

Medouar : "Rien d'officiel pour le retour du public dans les stades"

Le président par dérogation de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, a déclaré dimanche que son instance n'avait encore reçu aucun document officiel concernant un éventuel retour des supporters dans les stades, 19 mois après l'interdiction instaurée en raison de la pandémie de Covid-19 et à moins d'une semaine du coup d'envoi de la nouvelle saison.

"Jusqu'à aujourd'hui, la LFP n'a reçu aucun document officiel concernant un éventuel retour du public dans les stades, à la veille du coup d'envoi de la nouvelle saison footballistique.

Prendre une telle décision est du ressort exclusif du ministère de la Santé, qui saisira de son côté le ministère de la Jeunesse et des Sports", a indiqué à l'APS le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition.

Le coup d'envoi de la saison 2021-2022 sera donné vendredi, avec au programme le match d'ouverture entre le CS Constantine et le MC Oran.

Cinq rencontres se joueront samedi, alors que quatre matchs ont été reportés en raison des compétitions africaines interclubs.

"Nous sommes à l'approche de la nouvelle saison, tout est mis en place sur le plan organisationnel pour le bon déroulement de la saison.

Nous n'avons pas prévu de nouvelles mesures.

Nous tâcherons de faire de l'exercice 2021-2022 une réussite", a-t-il ajouté.

Concernant l'homologation des stades, Medouar a indiqué que la commis-



sion d'audit des stades "effectuera à partir de ce dimanche une visite d'inspection au stade de Constantine, avant de faire de même mercredi au stade de Chlef et probablement au stade Brakni de Blida".

Par ailleurs, et concernant le déroulement de l'assemblée générale électorale (AGE), qui devait avoir lieu avant le début du championnat selon la Fédération algérienne (FAF), Medouar a expliqué qu'elle se tiendrait "une fois les statuts des trois Ligues

(LFP, LNFA et LRF) aménagés". "Je suis mandaté par l'ancien et l'actuel bureau fédéral pour gérer les affaires de la Ligue de football professionnel à l'instar de toutes les ligues de football.

Ma mission prendra fin au terme de l'assemblée générale extraordinaire (AGEx) pour la mise en conformité des statuts, qui sera suivie par l'AGE".

Enfin, et interrogé sur son intention de briguer ou non un nouveau mandat à la tête de la LFP, Medouar a préféré laisser pla-

ner le doute, n'écartant pas toutefois l'idée.

"Au cours de mon premier mandat, plusieurs événements se sont déroulés, notamment la pandémie de Covid-19, ce qui s'est répercuté sur le déroulement du championnat et du coup sur la bonne marche de la LFP.

Pour le moment, je n'ai pas encore pris ma décision, mais si j'aurais l'occasion de briguer un second mandat, je ferai de mon mieux pour qu'il soit à la hauteur des espérances", a-t-il conclu.

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL INTER-QUARTIERS DE TISSEMSILT "El Amel" de Ksar El Boukhari sacrée championne

L'équipe du quartier "El Amel" de Ksar El Boukhari (Médéa) a été sacrée championne de la phase régionale de la coupe d'Algérie de football des seniors qui a pris fin, dimanche, à l'OPOW 'Chahid Djillali Bounaama' de Tissemsilt.

En finale, l'équipe du quartier "El Amel" a battu son homologue de Haï El Istiqlal d'Aïn Defla par un score sans appel de 4 buts à 0.

La formation de Ksar El Boukhari (Médéa), par cette victoire, est qualifiée à la phase nationale, prévue le 1er novembre prochain à Alger, à l'occasion de la célébration du 67ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale.

Une cérémonie en l'honneur des deux équipes, des arbitres ayant dirigé les matchs et de trois joueurs désignés pour leur fair-play a été organisée.

Cette manifestation a permis l'émergence de dix jeunes joueurs talentueux évoluant au sein des équipes des quartiers "Thawra" de Lardjem (Tissemsilt), "El Istiqlal" d'Aïn Defla et "El Amel" de Ksar Boukhari (Médéa).

Cette compétition footballistique a été organisée durant deux jours à l'initiative de la DJS locale, en collaboration avec la ligue de wilaya des sports pour tous et de proximité, de la ligue de wilaya de football.

Coïncidant avec la célébration de la journée nationale de l'émigration, l'événement a vu la participation de six équipes des wilayas d'Aïn Defla, Chlef, Médéa, Mostaganem, Relizane et Tissemsilt, rappelle-t-on.

CHAMPIONNATS EUROPÉENS Farès et Kebbal passeurs décisifs, Zerrouki exclu

Les deux footballeurs internationaux algériens, Mohamed Farès (Genoa/Italie) et Ilan Kebbal (Stade de Reims/France) se sont distingués dimanche en délivrant une passe décisive, lors des matchs nuls concédés respectivement à domicile face à Sassuolo (2-2) et en déplacement devant le Stade breistrois (1-1) en championnat.

Pour le compte de la 8e journée de Serie A italienne, le Genoa s'est heurté à une accrocheuse formation de Sassuolo qui a rapidement pris l'avantage pour mener 2-0 au bout de 20 minutes de jeu.

Ayant pris part à l'intégralité du match, Mohamed Farès a offert le but de la réduction du score à Mattia Destro (27e), avant que le Mexicain Johan Vasquez ne remette les pendules à l'heure en fin de match (90e).

A l'issue de ce résultat, le Genoa reste sérieusement menacé par le spectre de la relégation, en comptant provisoirement un point d'avance sur les places relégables.

En Ligue 1 française (10e journée), le duel algéro-algérien entre Haris Belkebla (Stade breistrois) et Ilan Kebbal (Stade de Reims) n'a pas connu de vainqueur. Sur une passe décisive du néo-international algérien Ilan Kebbal, le Belge Wout Faes a ouvert le score pour les Rémois (12e). Les locaux ont égalisé en seconde période (74e) par Franck Honorat.

Si Kebbal a été titularisé, cédant sa place dans le dernier quart d'heure, Belkebla a fait son apparition en cours de match (35e).

Kebbal a été convoqué pour la première fois en équipe nationale lors des deux derniers matchs disputés face au Niger (6-1 puis 4-0), comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar.

En Eredivise néerlandaise, le milieu de terrain du FC Twente, Ramiz Zerrouki, n'est pas allé au terme de la rencontre à domicile face à Willem II (1-1), dans le cadre de la 9e journée.

Averti une première fois à la 33e minute, le joueur algérien a reçu un second carton, synonyme d'exclusion, peu avant la pause (45e+3).

APS

LIGUE DES CHAMPIONS (2E TOUR PRÉLIMINAIRE "ALLER") L'ES Sétif battue par Nouadhibou (3-1) à Nouakchott

Le représentant algérien en Ligue des champions africaine de football, l'ES Sétif s'est incliné devant son homologue mauritanien, Nouadhibou sur le score de (3-1), mi-temps (0-1) en match aller du deuxième tour préliminaire "aller" de la compétition, disputé dimanche à Nouakchott.

Les Sétifiens qui ont réussi à ouvrir le score par Abderrahim Degh-

moum (41e) se sont effondrés en 2e période en encaissant trois buts inscrits par Moulay Ahmed Bessam (54e) et Hamma Tandji (57e et 75e) pour Nouadhibou.

Le second représentant algérien dans cette compétition, le CR Belouizdad s'est également incliné sur le même score (3-1) contre les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas, en match joué samedi à Abidjan.

L'ESS et le CRB joueront les matchs "retour" entre le 22 et le 24 octobre, respectivement à Sétif et Abidjan.

Les clubs qualifiés à l'issue des deux manches iront en phase de groupes, alors que les perdants seront reversés en Coupe de la Confédération et devront disputer un deuxième tour préliminaire "additionnel".

FRANCE

Boudebouz, joueur algérien le plus capé de l'histoire du championnat

L'ex-international Ryad Boudebouz est devenu le joueur algérien le plus capé de l'histoire du championnat français de football, en s'offrant un record de 344 matchs disputés et 46 buts, à l'occasion de la rencontre perdue avec son club, l'AS Saint-Etienne (5-1) face à Strasbourg, a rapporté lundi le journal l'Equipe.

Grâce à sa performance, Boudebouz, milieu offensif de l'ASSE, a devancé Kader Ferhaoui (342 matchs, 30

buts) et la légende Rachid Mekhloufi (341 matchs, 143 buts).

En France, Boudebouz (31 ans) a porté les couleurs de Sochaux, Bastia et Montpellier, avant de revenir après un exil espagnol du côté de l'ASSE, où il évolue depuis 2019.

Son parcours chez les "Verts" de Saint-Etienne n'est pas un long fleuve tranquille, entre résultats en dents de scie et rapport parfois compliqué avec l'entraîneur Claude Puel,

qui n'aurait pas été contre un départ.

Mais l'Algérien n'a pas quitté l'ASSE et maintenant que Puel a besoin de joueurs d'expérience, le milieu offensif des "Verts" enchaîne les matchs et c'est grâce à cela qu'il a pu réaliser son record d'apparition en championnat de Ligue 1.

Une année après avoir joué, pour la première fois avec l'équipe de France des U19 à l'occasion du premier tour qualificatif de

l'Euro 2009, Ryad Boudebouz a opté pour la sélection algérienne, son pays d'origine.

Il est annoncé dans la liste des 25 joueurs sélectionnés par Rabah Saadane pour le stage de Crans Montana en Suisse (mai 2010), pour préparer la Coupe du monde.

Boudebouz (25 sélections avec l'Algérie, 2 buts) a joué son premier match international avec les "Verts" face à l'Irlande (0-3), le 28 mai 2010.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION - JS KABYLIE

Stambouli : "Nous ne sommes pas encore qualifiés"

L'entraîneur de la JS Kabylie, Henri Stambouli a exhorté ses joueurs à rester vigilants et à prendre au sérieux le match retour contre les Forces armées royales (FAR), malgré l'importante victoire acquise samedi soir au Maroc (1-0), pour le compte du match aller du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération.

"Nous ne sommes qu'à mi-chemin de la qualification. Donc, malgré le bon résultat obtenu au match aller, on doit rester vigilants et éviter tout relâchement qui pourrait tout remettre en cause", a déclaré le Français, dimanche sur les ondes de la Radio nationale. Les "Canaris" ont réussi à l'emporter grâce à un but unique inscrit contre son camp par le défenseur marocain Moufid Mohammed,

à la 19e minute de jeu. Stambouli n'a pas caché le fait qu'il est "très satisfait du rendement" de ses joueurs qui, selon lui, "ont fait preuve de courage, d'abnégation et de détermination tout au long de cette rencontre", ce qui leur a permis de l'emporter au final. "Les joueurs se sont bien battus et j'espère qu'ils en feront de même au match retour, pour assurer la qualification et procurer



de la joie aux supporters de la JSK, ainsi qu'à tout le peuple algérien", a-t-il ajouté. Le match retour aura lieu entre le 22 et le 24 octobre à Tizi-Ouzou.

ANGLETERRE

Le match entre Newcastle et Tottenham suspendu après un malaise d'un supporter

Le match de la 8e journée de Premier League entre Newcastle et Tottenham a été interrompu pendant quelques minutes, peu avant la mi-temps, dimanche, en raison d'un malaise sérieux dans les tribunes du stade de St James Park.

Alors que le score était de 2-1 pour les Spurs qui allaient tirer un corner et que l'on était à quelques minutes de la pause, des joueurs de Tottenham se sont précipités vers leur banc pour demander aux médecins de leur équipe d'aller vers la tribune opposée.

Les équipes médicales des deux formations ont alors traversé le terrain alors que les caméras de Sky Sports, qui diffusait le match, n'ont montré

que les joueurs, regroupés à la demande de l'arbitre, près des bancs de touche.

Selon les journalistes sur place, les médecins portaient des défibrillateurs.

Après quelques minutes d'interruption, l'arbitre a demandé aux joueurs de rentrer aux vestiaires et la diffusion du match a été interrompue.

Peu après, le match a pu reprendre et Newcastle a publié un message rassurant sur son compte Twitter: "Le supporter qui nécessitait une assistance médicale d'urgence a été stabilisé et est en route vers l'hôpital".

À la reprise du match, Tottenham a rajouté un troisième but par Son Heung-Min (45+4), après des réalisations de Tanguy Ndombele (1-1, 17e) et Harry Kane (1-2, 22e), qui avaient répondu à l'ouverture du score de Calum Wilson (1-0, 2e).

Cet incident donne une tonalité tragique au premier match sous pavillon saoudien des Magpies, actuellement 19es et reléguables, après le jeu vert donné au rachat du club par un consortium d'investisseurs emmenés par le fonds souverain PIF.

C'est également le 1000e match de Steve Bruce comme entraîneur, alors que son avenir sur le banc de Newcastle semble très compromis.

MONDIAL BIENNAL

La Fifa sonde les sélectionneurs via visioconférences

La Fifa organise mardi et jeudi des visioconférences pour recueillir le "point de vue" des sélectionneurs des équipes nationales masculines sur la réforme du calendrier international, en particulier sur l'hypothèse d'une Coupe du monde biennale, a-t-elle indiqué lundi.

Les points à l'ordre du jour seront "la santé des joueurs, les périodes de matches internationaux, la fréquence de la Coupe du Monde de la Fifa, entre autres", a précisé l'organe de gouvernance du football mondial dans un communiqué.

"Le point de vue des sélectionneurs des équipes nationales masculines est très important", y affirme Arsène Wenger, directeur du développement du football mondial à la Fifa.

"Nous n'avons pas souvent l'occasion de nous réunir pour échanger. Il faut donc saisir la chance de dialoguer lorsqu'elle se présente.

C'est la meilleure façon pour nous de protéger la place qu'occupe le football dans le monde et de rendre notre sport vraiment mondial".

L'ancien entraîneur d'Arsenal souhaite mettre en place une compétition de sélections chaque année, en alternant Mondial et compétitions continentales, tout en regroupant les qualifications sur le seul mois d'octobre, ou en octobre et en mars.

Un rapport complet doit être publié par la Fifa en novembre, avant un "sommet global" d'ici à la fin de l'année.

L'idée d'une Coupe du monde organisée tous les deux ans à partir de 2028 est fermement rejetée par la Confédération européenne de football (UEFA) et des groupes de supporters notamment.

LIGUE 1 - WA TLEMEN

17 joueurs dans l'attente de leurs licences

La direction du WA Tlemcen trouve des difficultés à qualifier ses 17 nouveaux joueurs en prévision de la nouvelle édition du championnat de Ligue 1 de football dont le coup d'envoi sera donné vendredi, a-t-on appris lundi de la direction de ce club.

Interdit de recrutement, le WAT devra apurer ses dettes estimées à 20 millions de dinars pour se faire délivrer, par la Ligue de football professionnel (LFP), les licences de ses recrues, a indiqué à l'APS, le président de cette formation de l'Ouest, Rachid Meliani.

Ce problème, s'il ne venait pas d'être réglé, mettrait le nouvel entraîneur des "Zianides", Kamel Bouhellal, dans l'embarras, vu que l'effectif de l'équipe fanion a été renouvelé d'une manière quasi-totale.

En effet, du groupe ayant défendu les couleurs du "Widad" la saison passée, qui a coïncidé avec le retour du club parmi l'élite après sept ans passés dans les divisions inférieures,

seulement cinq éléments ont été gardés.

Il s'agit de : Znasni, Ouassini, Belalem, Messaoudi et Smahi.

La direction du WAT s'est ainsi montrée très active sur le marché des transferts en engageant 17 joueurs, tout en faisant "monter" cinq autres de l'équipe réserve.

Ces changements de taille ont été dictés par "le parcours décevant de l'équipe au cours de l'exercice passé, pendant lequel elle a évité de justesse la relégation, et n'a trouvé son salut qu'à la victoire de la JS Saoura sur l'AS Ain M'lila, notre concurrent direct dans la bataille du maintien, lors de la dernière jour-

née", a justifié le premier responsable des "Bleu et Blanc". Néanmoins, si la direction du WAT échouait à qualifier ses nouvelles recrues avant samedi prochain, date de la réception du NC Magra pour le compte de la première journée, Bouhellal sera dans l'obligation de ne miser que sur les cinq "rescapés" de l'effectif des seniors de la saison précédente, tout en faisant appel aux joueurs de la réserve. Mais Rachid Meliani se montre optimiste, affirmant qu'il comptait se rendre "ces jours-ci au siège de la LFP pour essayer de trouver une solution à ce dossier", a-t-il promis.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

Le CRB et l'ESS se compliquent l'existence, option pour la JSK et la JSS

Les quatre clubs algériens engagés dans les compétitions interclubs de football : le CR Belouizdad, l'ES Sétif, la JS Saoura, et la JS Kabylie, ont connu des fortunes diverses en déplacement, à l'occasion du 2e tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, disputé samedi et dimanche.

En Ligue des champions, le CRB et l'ESS ont complètement raté leur sortie, en s'inclinant respectivement à Abidjan et à Nouakchott, face aux Ivoiriens de l'ASEC Mimosas et les Mauritaniens du FC Nouadhibou, sur le même score (3-1).

Pourtant, tout a commencé idéalement pour le Chabab et l'Entente, qui ont réussi à prendre l'avantage avant de céder inexplicablement pour s'incliner à la fin

sur un score qui donnera un certain avantage à l'adversaire en vue de la seconde manche, prévue la semaine prochaine. Le CRB et l'ESS peuvent nourrir de gros regrets d'avoir raté leur première manche, ce qui devrait les pousser à sortir le grand jeu à la maison, pour renverser la vapeur et essayer de réaliser la "remontada" pour valider leur ticket pour la phase de poules. En revanche, la JSK et la JSS, engagées en Coupe de la Confédération, ont admirablement rempli leur mission en allant battre respectivement à Rabat les Marocains de l'AS des FAR (1-0) et à Nouakchott les Mauritaniens de l'ASAC Concorde (2-1).

La JSK, dont l'effectif a été largement remanié avec un mouvement arrivées-départs

assez dense, a tenu bon à Rabat, en s'imposant grâce à un secteur défensif qui a résisté. La nouvelle recrue estivale le défenseur malien Yacouba Doumbia, a constitué une véritable "muraille" devant les assauts des Marocains. La JSS, dirigée sur le banc par le technicien tunisien Kaïs Yaakoubi, a réussi à renverser la vapeur, après avoir été menée au score pendant la majeure partie de la rencontre, en marquant deux buts en fin de match, par l'entremise de Khelifi (86e) et Lahmri (90e).

Une victoire précieuse qui devrait permettre à la JSK et à la JSS d'aborder la manche retour avec un important ascendant psychologique, même s'il faudra rester vigilants face à deux adversaires, qui n'auront rien à perdre.

CAN-2022 FÉMININE (ÉLIMINATOIRES /1RE TOUR - ALLER) ALGÉRIE - SOUDAN

La Tunisienne Dorsaf Ganouati au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral tunisien, conduit par Dorsaf Ganouati, pour diriger le match Algérie - Soudan, prévu mercredi au stade Omar-Hamadi (18h00), comptant pour le premier tour (aller) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022 féminine, dont la phase finale

aura lieu au Maroc. Ganouati, sera assistée de ses compatriotes Houada Afine et Rahma Alouini. La quatrième arbitre sera la Tunisienne Asma Chouchane, alors que la Commissaire au match est la Marocaine Khadidja Rezzag. Par ailleurs, la sélection nationale féminine, dirigée sur le banc par Radia Fertoul, a entamé dimanche un

stage de préparation, où elle a pris ses quartiers à l'hôtel New Day à Hussein-Dey (Alger).

Les coéquipières de Wassila Aloulouche (CFA Akbou), effectuent ce lundi après-midi (17h00) leur première séance d'entraînement au stade du 20 août-1955. L'entraînement du mardi 19 octobre aura lieu cette fois au stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine) partir de 19h30. La seconde manche se jouera le mardi 26 octobre au stade Omdurman (19h00). En cas de qualification, l'équipe nationale sera opposée, au 2e et dernier tour (14 - 23 février 2022), au vainqueur de la double confrontation entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, vice-championne d'Afrique.

Josip Stanišić prolonge jusqu'en 2025 !

Le Bayern Munich a annoncé la prolongation du jeune défenseur Josip Stanišić qui avait été intégré dans l'équipe professionnelle par Julian Nagelsmann pour les rencontres de la trêve estivale, où il a fait de bonnes prestations. « Nous sommes très heureux d'avoir pu intégrer une fois de plus un talent du FC Bayern Campus dans notre équipe professionnelle et que Josip se soit imposé si rapidement. Il a fait son chemin et constitue un excellent renfort. Josip est un joueur très fiable, très fort dans les duels, très sûr sur le ballon et qui met aussi la pression vers l'avant. Il s'impose à chaque séance d'entraînement. C'est exactement comme ça qu'il doit continuer. »



DE LIGT INTÉRESSE DEUX CLUBS DE PREMIER LEAGUE

Déjà convoité en Premier League au moment de quitter l'Ajax Amsterdam, Matthijs De Ligt avait choisi à la surprise générale de rejoindre la Juventus de Turin. Mais l'international néerlandais intéresse toujours autant les clubs anglais.

Deux clubs de Premier League seraient intéressés pour recruter Matthijs De Ligt. Selon des informations du Daily Mail, l'agent du joueur néerlandais, Mino Raiola, aurait entamé des discussions avec Chelsea et Manchester City. A l'étranger, le FC Barcelone serait également concerné par cette « consultation » de la part de l'agent de joueurs. Arrivé en 2019 à la Juventus, l'ancien joueur de l'Ajax est sous contrat jusqu'en juin 2024.

Le journal anglais précise que Matthijs De Ligt, 22 ans, se sent bien à la Juventus mais que c'est le travail de son agent d'explorer des nouvelles possibilités afin de faire progresser le salaire du joueur. L'international néerlandais qui est valorisé 70 millions d'euros par Transfermarkt, pourrait donc quitter la Vieille Dame l'été prochain en cas de belle proposition émanant d'un club de Premier League.

BENZEMA SE SENT « PAS TRÈS LOIN DU BALLON D'OR »

L'attaquant du Real Madrid et de l'équipe de France croit plus que jamais cette année au Ballon d'Or, l'un de ses rêves.

A deux mois à peine de la cérémonie, Karim Benzema est bien obligé d'y penser. Après une nouvelle année formidable sur le plan individuel et un retour en équipe de France couronné d'une Ligue des nations, l'attaquant de 33 ans se sait plus que jamais proche de la distinction individuelle ultime.

Dans un entretien accordé à Canal+ à paraître ce mardi, le numéro 9 madrilène s'est confié sur ses rêves d'enfance. Parmi eux, celui de remporter le Ballon d'Or.

"Cela serait parmi les nombreux rêves que j'avais quand j'étais petit. Mes idoles, que cela soit R9 (Ronaldinho) ou Zizou, sont venues au Real. Je suis venu au Real. Ils ont gagné le Ballon d'Or. Ce sont des petites choses auxquelles je pense."

"Aujourd'hui, voilà, je ne suis pas très loin" ajoute Benzema qui a justement reçu le soutien de ses deux idoles pour le porter jusqu'à la prestigieuse récompense, peut-être, lors de la cérémonie de 29 novembre.

Le Real prépare une offre XXL pour Mohamed Salah

Les Merengues vont s'attaquer à l'international égyptien de Liverpool. En vue de la prochaine saison, la formation du Real Madrid envisagerait du lourd. Si le nom de Kylian Mbappé circule toujours avec insistance, Florentino Perez souhaite offrir un deuxième galactique aux supporters madrilènes.

Selon les infos de Fichajes, il aimerait s'attacher les services de Mohamed Salah (29 ans). Lié à Liverpool jusqu'en juin 2023, l'international égyptien va prochainement recevoir une grosse proposition de la part de ses dirigeants.

Son agent doit rencontrer la direction des Reds dans les jours qui viennent pour évoquer l'avenir de son client. Le club de la Mersey serait prêt à envoyer du lourd pour conserver le natif de Nagrib. Du côté des Merengues, on envisagerait une offre d'environ 60 millions d'euros en plus d'Eden Hazard.



LUKA JOVIC VERS UN CLUB LONDONNIEN ?

Luka Jovic serait dans le viseur d'Arsenal. Luka Jovic vers un club londonien ? Considéré comme un simple remplaçant du côté du Real Madrid, Luka Jovic ne sera pas retenu lors du prochain mercato en cas d'offre. D'ailleurs, les prétendants se multiplient pour l'international serbe qui serait désormais lié à Arsenal. En effet, si l'on en croit le média BBC Football, celui qui n'a joué que 84 minutes cette saison (6 apparitions) serait une demande de Mikkel Arteta.

A noter que l'ancien joueur de l'Eintracht Francfort a déjà été lié aux Gunners dans le passé. Pour rappel, Jovic est sous contrat dans la capitale ibérique jusqu'en juin 2025 et avait été recruté contre plus de 60 millions d'euros.

Absence prolongée pour Dybala ?

Après sa blessure musculaire face à la Sampdoria, Paulo Dybala était censé revenir après la trêve internationale. Malheureusement, son absence risque d'être un peu plus longue.

Paulo Dybala a besoin de plus de temps qu'annoncé pour récupérer de sa blessure. L'argentin pourrait manquer les matches (en plus de celui face à la Roma) face au Zenit, à l'Inter et à Sassuolo. Il pourrait être de retour face à l'Hellas Verona le 30 octobre.

Allegri a clarifié la situation : "Pas de rechute, il respecte les temps et il n'y a eu aucun problème. Nous pensons qu'il aurait peut-être besoin de quelques jours de moins, mais lorsque ces choses musculaires vous arrivent, les délais varient parfois selon la situation en situation."



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

MAWLID ENNABAOU

Le Président Tebboune adresse ses vœux aux Algériens

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé, lundi, ses vœux "les meilleurs" au peuple algérien à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui.

"Il m'est particulièrement agréable de vous adresser, Algériennes et Algériens, mes vœux les meilleurs alors que vous célébrez, en cette nuit bénie, la naissance de la plus noble des créatures, le prophète Mohammad (QSSSL),

en vue d'exalter la renommée de celui dont la perfection morale a été résumée par Allah en ces termes: «Et Tu es, certes, d'une moralité éminente», a écrit le Président Tebboune sur son compte Twitter.



ALGÉRIE - EGYPTE

Le Président Tebboune reçoit l'ambassadeur de la République arabe d'Égypte en Algérie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi au siège de la Présidence de la République, l'ambassadeur de la République arabe d'Égypte, Aymen Mechrafra qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie. L'ambassadeur égyptien a adressé ses sincères

remerciements au président de la République et aux autorités algériennes pour les facilitations et la coopération au service des deux peuples frères et au mieux des intérêts communs. "J'ai été honoré aujourd'hui de rencontrer le président de la République, en dépit de son agenda très

chargé", a déclaré M. Mechrafra, affirmant que cette audience, "fructueuse et enrichissante", lui a permis d'écouter les points de vues du Président Tebboune sur "les questions d'intérêt commun aux niveaux régional et international". Soutenant que cette rencontre traduisait "les relations égypto-algériennes

privilegiées que nous aspirons à promouvoir", le diplomate égyptien a indiqué avoir renouvelé son invitation au président de la République à visiter l'Égypte "dans un proche avenir". Il a en outre souhaité le bien-être au peuple algérien qu'il a qualifié de "généreux et hospitalier".

ALGÉRIE-ALLEMAGNE

M. Benabderrahmane reçoit le vice-ministre des Affaires étrangères d'Allemagne

Le Premier ministre, ministre des Finances, M. Aïmene Benabderrahmane, a reçu lundi à Alger, le vice-ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, M. Niels Annen, qui effectue une visite

de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. Les discussions, tenues au Palais du Gouvernement, ont permis aux deux parties de "passer en revue l'état et les perspectives des relations bilatérales

ainsi que les voies et moyens du renforcement du partenariat économique entre les deux pays, notamment dans le domaine de la transition énergétique et des énergies renouvelables", précise le communiqué.

JUSTICE

Tribunal de Sidi M'hamed: 3 ans de prison ferme contre l'ancienne ministre Houda Faraoun

Le Pôle pénal spécialisé dans la lutte contre les crimes financiers et économiques près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger), a condamné lundi l'ancienne ministre de la Poste et des télécommunications, Imane Houda Faraoun, à 3 ans de prison ferme assortie d'une amende de 500.000 da et l'ancien directeur général d'Algérie Télécom (AT), Tayeb Kebbal, à 5 ans de prison ferme assortis d'une amende d'un million de DA.

Un mandat de dépôt a été également émis contre l'ancien DG

d'AT, lors de ce procès. Par ailleurs, les deux sociétés "HUAWEI" et "ZTE" ont été condamnées à une amende de 4 millions de DA avec paiement d'une indemnité d'une valeur 10 millions de DA sur les dégâts occasionnés au profit du Trésor public. L'ancien P-dg de Mobilis, Choudar Ahmed a été acquitté. Le président de la commission des négociations à Algérie Télécom, Berrani Sid Ahmed a bénéficié du même verdict avec levée du contrôle judiciaire. Les autres accusés à savoir le secrétaire

technique de cette commission et ses membres ont été également acquittés. Les accusés ont été poursuivis dans cette affaire pour corruption, dilapidation des deniers publics, octroi d'indus privilégiés et abus de fonction. Mardi dernier, le Procureur de la République près le même Pôle avait requis une peine de huit (8) ans de prison ferme assortie d'une amende de cent millions DA contre l'ancienne ministre de la Poste et des Télécommunications, Imane Houda Faraoun, et l'ancien directeur gé-

néral d'Algérie Télécom, Tayeb Kebbal. Il avait également requis six (6) ans de prison contre le président de la commission des marchés d'Algérie Télécom, quatre (4) ans de prison contre le reste des accusés, d'anciens cadres d'Algérie Télécom et l'ancien directeur général de Mobilis, et cinq (5) ans d'inéligibilité à l'encontre de tous les accusés. Le Procureur de la République avait, par ailleurs, requis une amende de cinq (5) millions de DA contre les sociétés "Huawei" et "ZTE".

Cour de Tipasa: extinction de l'action publique à l'encontre de Karim Tabou

La chambre correctionnelle près la Cour de Tipasa a prononcé, lundi, l'extinction de l'action publique à l'encontre de Karim Tabou porte-parole de l'Union démocratique et sociale (UDS) (parti non agréé), l'affaire ayant déjà été jugée par la Cour d'Alger. Le verdict a été prononcé lors d'une séance plénière au cours de laquelle la présidente de la Chambre correctionnelle a tranché en faveur de l'extinction de l'action publique à l'encontre de Karim Tabou, après les délibérations qui se sont déroulées la semaine dernière, en considérant que l'affaire dans laquelle il est poursuivi concerne les mêmes faits et a déjà été jugée par la Cour d'Alger. Le parquet du tribunal de Koléa avait pour-

suiivi Karim Tabou, en septembre 2019, pour "atteinte au moral de l'Armée" et "atteinte à l'unité nationale" avant que le même tribunal ne le condamne, le 7 décembre 2020, à un (1) an de prison avec sursis assorti d'une amende de 100.000 DA. La même juridiction a décidé d'abandonner l'accusation "d'atteinte à l'unité nationale" retenue contre Karim Tabou. Le représentant du ministère public près la Cour de Tipasa avait requis, le 11 octobre dernier, une peine de trois (3) ans de prison ferme assortie d'une amende de 100.000DA. Il s'agit des mêmes réquisitions prononcées par le Tribunal de première instance de Koléa en novembre 2020, considérant que les déclarations de

l'accusé étaient "dangereuses" dans un "contexte politique sensible". Lors de son procès la semaine dernière, Karim Tabou a rejeté tous les chefs d'accusation retenus contre lui, précisant qu'"il n'ose songer à porter atteinte à l'unité nationale" et qu'"il est un fervent défenseur de l'unité nationale et l'intégrité territoriale". Concernant le chef d'accusation d'"atteinte au moral de l'Armée", il a dit que ses déclarations n'étaient pas dirigées contre l'institution militaire à laquelle "il voue tout le respect". Le procès du 11 octobre au niveau de la Cour de Tipasa, deuxième degré de juridiction, est intervenu après la poursuite en appel de la décision prononcée précédemment.

Cour de Tipasa : deux ans de prison ferme contre Amira Bouraoui

La chambre correctionnelle près la Cour de Tipasa a confirmé lundi dans son verdict en appel, le jugement n première instance de deux ans de prison ferme contre Amira Bouraoui poursuivie dans deux affaires distinctes. Amira Bouraoui est poursuivie, dans la première affaire, pour "outrage à un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions, atteinte à la personne du président de la République et diffusion de publications susceptibles de porter atteinte à l'ordre public", des accusations pour lesquelles le procureur de la République près la cour de Tipasa avait requis une peine de 3 ans de prison ferme. Concernant la 2eme affaire, Amira Bouraoui est accusée d'"atteinte aux préceptes de l'Islam et au Prophète (QSSSL)", le procureur de la République près la cour de Tipasa a requis 5 ans de prison ferme assortie d'une amende de 50.000 DA. Le 4 mai dernier, le tribunal de première instance de Chéraga avait prononcé une peine de deux (2) ans de prison ferme à l'encontre de Amira Bouraoui pour son implication dans ces deux affaires. Le parquet du même tribunal ainsi que l'accusée ont interjeté appel contre ce jugement.

Tribunal de Sidi M'hamed : report au 8 novembre prochain du procès de Sellal et de Rahiel Mustapha Karim

Le pôle pénal spécialisé dans les crimes financiers et économiques du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a décidé de reporter le procès de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et de son ancien directeur de cabinet, Rahiel Mustapha Karim, au 8 novembre prochain à la demande du collectif de défense. L'ancien Premier ministre et son directeur de cabinet sont poursuivis, dans cette affaire, pour des chefs d'accusation liées à la corruption au niveau de la wilaya de Bejaia, dont abus de fonction et octroi d'indus avantages. Sont également poursuivis dans cette affaire l'ancien Wali de Bejaia, Zitouni Ould Salah, l'ancien secrétaire général de ladite wilaya ainsi que l'homme d'affaires Laaloui Mahmoud.

Levée totale du confinement à domicile à compter de mercredi

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a décidé lundi la levée totale à partir de mercredi de la mesure de confinement partiel à domicile, actuellement applicable dans vingt trois (23) wilayas, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

COUR CONSTITUTIONNELLE Proclamation de la liste définitive des professeurs de droit constitutionnel élus

La Commission électorale nationale chargée de la supervision et de la surveillance de l'élection des professeurs de Droit constitutionnel, membres de la Cour constitutionnelle, a dévoilé la liste définitive des élus aux élections qui se sont déroulées jeudi dernier, a annoncé à l'APS le président de cette Commission, Mohamed Derfouf. La liste définitive des lauréats compte: Ammar Boudiaf (Université de Tebessa), Mohamed Bouterfas (Université de Constantine), Fatima Benabou (Université d'Alger), Abdelwahab Kharif (Université de Blida), Abbas Ammar (Université de Mascara), Abdelhafid Assoukine (Université d'Oran 02). Les élections ont été organisées conformément aux dispositions du décret présidentiel 21-304 du 4 août 2021, fixant les conditions et les modalités d'élection des professeurs de Droit constitutionnel, membres de la Cour constitutionnelle. Au total, 2253 enseignants de droit public exerçant l'activité de l'enseignement effectif dans les établissements universitaires ont procédé à l'élection de ces membres au niveau de 51 bureaux de vote répartis sur les facultés de droit à l'échelle nationale. Le taux de participation à ces élections s'élève à 75,25 %, alors que la Commission a reçu un seul recours qui a été refusé car infondé au fond. Installée en août dernier, la commission électorale nationale, chargée de gérer et de superviser l'organisation de l'élection des professeurs de droit constitutionnel membres de la Cour constitutionnelle est composée d'un (1) magistrat ayant rang de conseiller à la Cour suprême et de deux (2) enseignants de Droit constitutionnel. Elle est dotée d'un secrétariat technique, composé de fonctionnaires du secteur de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et d'un greffier. Les candidatures sont ouvertes aux enseignants de Droit constitutionnel remplissant les conditions définies dans le décret présidentiel 21-304 du 4 août 2021 fixant les conditions et les modalités d'élection des professeurs de Droit constitutionnel, membres de la Cour constitutionnelle. Selon ce décret, "tout candidat à l'élection des membres de la Cour constitutionnelle doit être âgé de cinquante (50) ans révolus le jour de l'élection et être enseignant en droit constitutionnel pendant cinq (5) années, au moins, et ayant des contributions scientifiques en la matière".

Le candidat est également tenu "d'être en position d'activité dans les établissements de l'enseignement supérieur lors de la candidature, avoir une expérience d'au moins vingt (20) ans en droit, jouir de ses droits civiques et politiques, n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation définitive privative de liberté, ne pas être affilié à un parti politique durant, au moins, les trois (3) années qui précèdent l'élection". L'article 186 de la Constitution dispose que "la Cour constitutionnelle est composée de douze (12) membres : quatre (4) désignés par le Président de la République dont le Président de la Cour, un (1) élu par la Cour suprême parmi ses membres, un (1) élu par le Conseil d'Etat parmi ses membres et six (6) élus au suffrage parmi les professeurs de droit constitutionnel. Le Président de la République détermine les conditions et les modalités d'élection de ces membres". La Cour constitutionnelle, selon l'article 185 de la Constitution, est une "institution indépendante chargée d'assurer le respect de la Constitution". Elle est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics et dispose de plusieurs attributions". A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Abdelbaki Benziane s'est félicité du déroulement de l'élection marquée par "la transparence et la régularité, de même qu'elle est la première expérience supervisée par les enseignants de l'enseignement supérieur".